# IMAGES & & MÉMOIRES



BULLETIN n°56 – Printemps 2018

# Sommaire

Sommaire	
Éditorial	p. 1
Activités  • Vie associative – Manifestations – Publications – Expositions et ventes  • Evelyne Lodugnon Kalou: Exposition I&M à l'IHAAA de Treichville – Abidjan: Le train d'Abidjan à Ouagadougou, 1898-1958	p. 2 p. 14
<ul> <li>Études et varia</li> <li>Alain Tirefort: Connaître l'ECPAD, Agence d'images de la Défense</li> <li>Patrice Garcia: Cartes postales stéréoscopiques de la Côte occidentale d'Afrique</li> <li>Alain Tirefort: Biribi</li> <li>Stéphane Richemond: Compléments sur la biographie et l'œuvre photographique de Robert Schlèber au Soudan français</li> <li>Jean-Pierre Paulhac: De l'ironie, À propos du texte de Montesquieu "De l'esclavage des nègres" (De L'Esprit des Lois, Livre XV, chapitre 5),</li> </ul>	<ul><li>p. 16</li><li>p. 17</li><li>p. 21</li><li>p. 27</li><li>p. 36</li></ul>
Couverture : <i>Kayes. Le Marché</i> Carte postale d'édition artisanale éditée par "Robert Schléber Kayes"  Dos non divisé, circa 1904 (Coll. Stéphane Richemond)	

# Images & Mémoires est une Association loi 1901.

### Siège social et Président

18 avenue des Courses, 78110 Le Vésinet - 🖀 : +33 6 75 37 88 36

# Rédaction du Bulletin

Jean Michel ANDRAULT, Rés. Les Chartrons, bât. B esc. A apt 94, 46 ter rue de Leybardie, 33300 Bordeaux andrault.jean-michel@neuf.fr - ☎:+33 6 85 28 40 96

# Site Internet http://www.imagesetmemoires.com

Création et maintenance : Isabelle DAUBIÉ - Mises à jour : Pascale NOURISSON

# Bureau I&M

Président : Stéphane RICHEMOND ; Vice-Président : Alain TIREFORT

Secrétaire général : Jean-Pierre PAULHAC ; Secrétaire générale adjointe : Pascale NOURISSON Trésorier et Rédaction du Bulletin : Jean Michel ANDRAULT ; Trésorier adjoint : Jean-Pierre LE LOARER Conseillers : Patrice ARNAUD-BATTANDIER ; Babacar BATHIERY ; Hassine BEN CHAABANE ; Raymond CÉSAIRE ; Florelle CHAPELLE ; Franck HOUNDÉGLA ; Ghislain de la SAYETTE ; Christian LEWICKI ; János RIESZ ; Claude SISSAO ; Philippe TaBUTEAU ; Raphaëlle WALTER

Vérificateur des comptes (hors Bureau) : Gilles COULOMB

### Correspondants

Sénégal: Isabelle DAUBIÉ (isabelle@maison-abaka.com) et Cyr DESCAMPS (descamps@univ-perp.fr);

Mali: Sébastien PHILIPPE (edificare@orangemali.net) et Domossé KONARÉ (kdomosse@yahoo.fr);

**Bénin**: Franck OGOU (franck.ogou@epa-prema.net); **Côte d'Ivoire**: Évelyne LODUGNON (evkalodugnon@gmail.com) **Togo**: Jules AMU (julanamu@gmail.com);

Burkina Faso: Nadège SAWADOGO (meilidege@hotmail.fr) et Jean-Claude WALLET (jean-claude.wallet@orange.fr);

Allemagne: János RIESZ (janos.riesz@gmx.de); Belgique: François BIOCHE (aidev@skynet.be)

Membre d'honneur : Georges MEURILLON (1945-2007)

### <u>Adhésions</u>

Cotisations 2018 : Europe, Amérique Nationaux d'Afrique (zone CFA) Asie 5 000 F 20 \$ US Normale 30 € Étudiant, sans emploi 10 € 5 000 F à partir de 60 € 10 000 F Donateur Bienfaiteur à partir de 300 €

Les cotisations et achats d'ouvrages peuvent être réglés par virement bancaire sur le compte de l'association :

Société Générale Intendance Bordeaux : Compte 30003 00370 00037281611 72

Identification internationale : IBAN FR76 3000 3003 7000 0372 8161 172

Identifiant international de la banque (BIC) : SOGEFRPP

ou par Paypal à l'adresse suivante : srichemond@hotmail.com

Réalisation de ce *Bulletin*: Jean Michel ANDRAULT N° ISSN: 2105-1410 - Dépôt légal: juin 2018

Bulletin imprimé par Sofii, 113 Chemin de Ronde, 78290 CROISSY SUR SEINE

Les opinions émises dans les articles du *Bulletin* n'engagent que leurs auteurs. Droits de reproduction réservés et soumis à l'autorisation d'*Images & Mémoires*.

Rappel : la loi française permet de déduire 66 % des cotisations versées. Un reçu fiscal vous est adressé chaque année.

La Côte d'Ivoire à l'honneur en ce printemps 2018

# Éditorial

Nombreux sont ceux qui, parmi nous, portent à la Côte d'Ivoire une attention particulière pour y avoir longtemps vécu. Tel est le cas de nos ancien et actuel présidents ainsi que de notre vice-président. Sans doute, les désordres qui ont affecté ce pays durant une dizaine d'années sont-ils à l'origine du retard pris dans le développement de nos activités. Alors que la Côte d'Ivoire a vocation à être au centre de nos préoccupations, elle n'arrive qu'en quatrième position dans notre bilan d'activités, après le Mali, le Burkina et le Togo.

Evelyne Lodugnon Kalou, notre correspondante en Côte d'Ivoire, ne ménage cependant pas ses efforts pour valoriser le patrimoine iconographique de ce pays. Avec le concours de Mathias Savadogo, elle vient d'y emporter un joli succès avec l'inauguration de l'exposition Le Train d'Abidjan à Ouagadougou à l'Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA) de Treichville). Son organisation fut d'autant plus délicate qu'en Côte d'Ivoire on aime voir les choses en grand et que l'appui de notre association à ce type de manifestation ne peut être que modeste.

Cette exposition, montée par Jean-Jacques Fadeuilhe, également auteur du catalogue éponyme, avait été présentée en novembre 2015 à l'Institut Français de Bobo-Dioulasso, déjà avec le concours du projet Taaga Kana, et grâce aux efforts de Jean-Claude Wallet, notre correspondant sur place, elle devrait poursuivre sa route. En effet, Evelyne Lodugnon Kalou a pour projet l'itinérance de l'exposition à Yamoussoukro et à Bouaké.

Rappelons-nous que notre ancien président avait déjà monté une exposition en Côte d'Ivoire dans les années 1970 et que nous avions présenté, il y a quelques années, l'exposition Du fleuve Niger au golfe de Guinée – Gustave Binger Explorateur au Musée des Arts de Côte d'Ivoire avec le concours précieux de sa directrice Silvie Memel Kassi qui avait été la cheville ouvrière de son inauguration. Cette exposition, que nous avions aussi convoyée à Bamako, avait été montée par le Musée d'Art et d'Histoire de L'Isle-Adam où Binger était mort. De nombreux membres de notre association y avaient apporté leur concours.

Formulons le vœu que la Côte d'Ivoire occupe la place qu'elle mérite dans nos travaux et soyons prompts à apporter notre concours aux projets locaux qui ne manqueront pas - nous l'espérons - de voir le jour.

Bonne lecture à tous,

Stéphane Richemond

# Vie associative

# Réunions de Bureau

En raison de travaux au siège de l'association Images & Mémoires, la dernière réunion de Bureau s'est tenue le **samedi 24 mars**, à partir de 9 h 30, au café La Havane, au Vésinet, sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion de Bureau du 9 janvier 2018
- 2) Vie associative adhésions radiations Nos expositions passées et prochaines
- 3) Date, lieu et ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire
- 4) Les Bulletins d'hiver, de printemps et d'été (B55, B56 et B57)
- 5) Les prochains Cahiers et Catalogues d'Images & Mémoires
- 6) Questions diverses Dates et lieu des prochaines réunions de Bureau Envoi des Bulletins

Notre AGO se tiendra au restaurant l'Empire, 71 boulevard Exelmans le 16 juin, à partir de 14 h 30. Un déjeuner pourra être pris sur place à 12 h 30. L'ordre du jour sera sensiblement le même que celui de l'année dernière :

- 1) Accueil Mot de bienvenue du Président Tour de table
- 2) Approbation du compte-rendu de l'AGO du 10 juin 2017
- 3) Rapport moral du Président et vote
- 4) Rapport d'activités des divers membres du CA
- 5) Rapport budgétaire du Trésorier, vote
- 6) Programme et perspectives d'action 2018-2019
- 7) Renouvellement partiel du CA (dont les postes de Secrétaire et de Secrétaire général adjoint)
- 8) Questions diverses

Il est à noter que le poste de notre Secrétaire général est vacant. Les candidatures à ce poste sont donc les bienvenues. En effet, Jean-Pierre Paulhac a souhaité y cesser ses activités, tout en restant membre d'Images & Mémoires. Il quitte notre Bureau après une dizaine d'années de bons et loyaux services. Nous le remercions tous chaleureusement pour le travail qu'il y a effectué.

Les prochaines **réunions de Burea**u se tiendront **les samedis 29 septembre 2018, 5 janvier 2019 et 23 mars 2019.** 

Rappelons que les réunions de Bureau sont ouvertes aux adhérents de notre association (nous contacter auparavant).

# Nos adhérents

- ♦ Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux adhérents :
  - 389 Pierre BEREST (centre d'intérêt non renseigné)
  - 390 Guy TROTTET, intéressé par le Sénégal (Dakar et Saint-Louis) et l'Indochine.
  - 391 Marc BORDURE (Société Agat Films), recherche de documents anciens (Bamako et Mali notamment)

Nous remercions chaleureusement:

- Nos membres bienfaiteurs : Raymond Césaire, Isabelle Daubié, Pierre Diamantidis, Philippe Fages, Christophe Richemond, Olivier Richemond (†), Stéphane Richemond
- Nos membres donateurs 2017: Jean Michel Andrault, Patrice Arnaud-Battandier, Élisabeth Cazenave, Pierre-André Dürr, Gilles Fédière, Christraud Geary, Guy Hugues, Peter Kelly, Jean-Pierre Le Loarer, Malick Guissé, Philippe Oberlé, Ghislain de la Sayette, Nicole et Raymond Trampoglieri
- Nos membres donateurs 2018 à ce jour : Jean Michel Andrault, Pierre-André Dürr, Philippe Koch, Hervé Percepied, Nicole et Raymond Trampoglieri

Ils contribuent très sensiblement à l'équilibre de notre budget.

Isabelle Daubié et Stéphane Richemond ont renouvelé leurs aides.

Rappelons que notre Assemblée générale extraordinaire de juin 2011 avait adopté la modification suivante

de l'article V des statuts concernant les membres bienfaiteurs :

« Sont membres bienfaiteurs ceux qui versent volontairement une cotisation au moins égale à dix fois la cotisation annuelle ou ceux qui auront offert un service facturable équivalent. Sont membres donateurs pour l'année en cours ceux qui versent volontairement une cotisation au moins égale à deux fois la cotisation annuelle. Le titre de membre bienfaiteur ou de membre donateur est décerné par le Bureau après constat par celui-ci du don ou du bienfait en faveur de l'association. »

Les cotisations et dons donnent lieu à une <u>attestation annuelle</u> (envoyée fin mars) permettant, selon la fiscalité française en vigueur, de récupérer 66 % de leur montant.

### ♦ Jean-Pierre Vidon élu à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer

Nous félicitons notre ami Jean-Pierre Vidon élu membre correspondant de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, au premier tour, le 25 mai dernier, au siège d'Yves Bardon.

Rappelons que plusieurs de nos adhérents sont membres de cette société savante avec laquelle nous avons des liens étroits. Nous avons participé à plusieurs projets de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, en particulier aux expositions *L'Afrique d'hier à demain 50 ans après les Indépendances* en 2010 (dans le cadre de la Mission du Cinquantenaire), et *France-Vietnam — Quatre siècles de relations* en 2013-2014 (dans le cadre de l'Année croisée du Vietnam en France et de la France au Vietnam). Notre ami Jean-Luc Le Bras y avait présenté l'an passé son exposition consacrée à Charles Boirau et prononcé une conférence sur ce sujet.

# **Expositions I&M en cours ou en préparation**

Nos expositions se tiennent le plus souvent hors de France et sont alors définies en étroite collaboration avec nos sections locales. Elles ont lieu, en principe et prioritairement, dans des établissements (Instituts Français, Musées Nationaux...) membres de notre association ou dont les responsables sont membres de notre association. Le problème de l'espace d'exposition ne se pose pas en général.

La contribution d'I&M se réduit le plus souvent à l'apport d'images commentées, à la conception des panneaux d'exposition, des affiches et des flyers. En général, le budget de l'exposition ne permet pas d'impression sur kakémono ou panneaux en foamex. Pour cette raison, nous imprimons nos panneaux sur papier format A3 ou A2. Notre participation aux budgets d'exposition est en général inférieure à 1 000 €, ce qui peut sembler faible en regard des budgets consacrés aux expositions en Europe ; cependant ceci doit être rapporté au nombre de visiteurs qui, en Afrique subsaharienne francophone, à l'exception du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, dépasse rarement quelques centaines.

# ♦ Lomé 1884-1914 – Images de la période allemande

L'ouvrage de Stéphane Richemond *Lomé 1884-1914 – Images de la période allemande* devrait bientôt paraître aux éditions de L'Harmattan. Il devrait constituer le catalogue d'une exposition à Lomé dont il est envisagé de réaliser les panneaux cet été.

Cette exposition sera la quatrième présentée à Lomé après Lomé – Images des années 50 qui s'est tenue en 2011 au Goethe Institut, L'Afrique d'hier à demain cinquante ans après les Indépendances réalisée avec l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, en 2011 aussi, à l'Institut Français, et Lomé 1920-1945 – Images de la période du Mandat, avec le concours de l'Institut Français, à la Galerie Curios, en 2013.

À droite : *Gruss aus Lome* [Bonjour de Lomé]. Sur cette vue de Lomé antérieure à décembre 1906 apparaît, à côté de la cathédrale, la Mission catholique qui était réputée n'avoir été construite qu'en 1907.

Carte postale éditée par la Mission Catholique de Lomé. Coll. SR.



# ♦ Le train d'Abidjan à Ouagadougou (1898-1958)

L'exposition conçue par Jean-Jacques Fadeuilhe a été présentée à Abidjan du 16 au 21 avril. Evelyne Lodugnon Kalou, commissaire de l'exposition, en relate plus loin l'inauguration (voir p. 14-15).

# ♦ Autres projets d'expositions

Nos autres projets d'expositions concernent le photographe Gustave Darboux, à Cotonou ; la ville de Gao, exposition à Bamako (et peut-être au musée du Sahel de Gao) ; la ville de Gaoua (Institut Français de Bobo-Dioulasso).

# ♦ Contribution d'Images & Mémoires à une séance de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer sur Les Outre-mers dans la Grande Guerre

Le vendredi 25 mai dernier, plusieurs membres d'Images & Mémoires sont intervenus lors d'une séance de l'Académie organisée par Jeanne-Marie Amat-Roze, présidente honoraire de l'ASOM et responsable du programme Grande Guerre de cette académie, et coordonnée par Alain Tirefort. Citons :

- Le Sénégal de Blaise Diagne, une vieille terre française secouée par la 1<sup>re</sup> Guerre Mondiale, par **Hélène Grandhomme**, docteur de l'Université de Nantes et de Dakar.
- Kouang-Tchéou-Wan et la Grande Guerre par Alain Tirefort
- Images du Togo dans la Grande Guerre par Stéphane Richemond

Rappelons qu'en avril 2016, Images & Mémoires avait déjà organisé une première séance à l'Académie sur ce même thème.

# Publications et activités d'I&M et de nos adhérents et amis

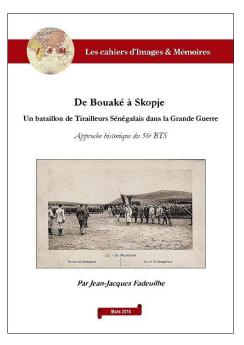
# ♦ Un nouveau Cahier d'I&M: Jean-Jacques Fadeuilhe, De Bouaké à Skopje: Un bataillon de Tirailleurs Sénégalais dans la Grande Guerre – Approche historique du 56<sup>e</sup> BTS

*Cahier d'Images & Mémoires*, mars 2018 ; 36 pages, illustrations (15 €, ou 10 € pour les adhérents – voir les conditions de commande en 3<sup>e</sup> page de couverture).

Le 56<sup>e</sup> bataillon de Tirailleurs Sénégalais a été créé à Bouaké le 1<sup>er</sup> mars 1916. Jusqu'à sa dissolution, en 1919, il a été engagé, d'abord en Alsace comme unité de terrassiers sur des travaux de voies ferrées, puis, après un entrainement de plusieurs mois il a été transféré sur le front d'Orient (Macédoine, Serbie, Bulgarie), où les tirailleurs paieront un lourd tribut à un conflit qui, a priori, ne les concernait pas.

Les deux Journaux des Marches et Opérations (JMO) successifs, par un "récit fidèle, jour par jour, des faits, depuis la mise en route jusqu'à la fin des opérations (qui) ne doit donc jamais être établi après coup", permettent de le suivre au cours de ses déplacements et interventions. La synthèse présentée ici, complétée par de nombreuses cartes et photos d'époque, constitue un témoignage précieux sur la vie d'un bataillon de Tirailleurs Sénégalais durant la Grande Guerre.

Ancien élève de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, docteur en économie du développement, notre ami Jean-Jacques Fadeuilhe a fait de nombreux séjours en Afrique et y a exercé à titre professionnel pendant 15 ans, spécialisé dans le management des grands projets d'infrastructures. Aujourd'hui en retraite, il poursuit des recherches, en particulier sur les photographes et les cartes postales de Côte d'Ivoire avant l'indépendance, et prépare la seconde partie de l'exposition sur le chemin de fer de Bouaké à Ouagadougou.



# ◆ Patrice Garcia, Gisèle Vivance: Chine – Cartes postales stéréoscopiques (1900-1910)

Collection Cart'Outremer (Photographes et éditeurs de cartes postales anciennes de Chine), mars 2018. Co-édition Photos.Cartes.Outre-Mer (Galerie Garcia-Goa) et Images & Mémoires ; 38 pages, illustrations (15 €, ou 10 € pour les adhérents – voir les conditions de commande en 3<sup>e</sup> page de couverture).

Notre ami Patrice Garcia et Gisèle Vivance fournissent des informations très précises sur un thème bien peu abordé : la carte postale stéréoscopique en Chine. La production relative à la Chine est beaucoup plus importante que celle qui concerne l'Afrique de l'Ouest (cf. pour cette dernière l'étude de P. Garcia p. 17-20 de ce *Bulletin*).

Une longue introduction, très bien illustrée, présente utilement les procédés et appareils techniques de prise de vue et de visionnage, mis en place dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

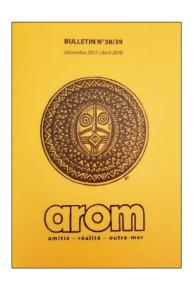
L'essentiel de l'étude est bien entendu consacré aux photographes et éditeurs. Et en premier lieu au photographe-explorateur Jules Gervais-Courtellemont (1863-1931), dont les auteurs nous font suivre les voyages de 1904 au Yunnan et dans le Haut Yang-Tsé-Kiang en juxtaposant avec pertinence ses clichés (série "Les voyages de Gervais Courtellemont") et ses propres textes. 2 pochettes de 12 cartes postales, imprimées en France par Ernest Le Deley (ELD), étaient commercialisées surtout par Les Grands Magasins du Louvre, avec une visionneuse en carton.

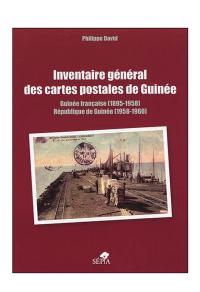
L'autre grande série, la "Collection L. Sans" a été imprimée par les Imprimeries réunies de Nancy et commercialisée par la Librairie Française de Pékin (en 2 tirages : 50 cartes vers 1910-1912, sans mention de la Librairie ; puis au moins 59 cartes vers 1920 avec mention de la Librairie). Les clichés sont sans doute plus anciens. Comme précédemment les cartes sont présentées avec un commentaire issu de textes d'auteurs-voyageurs contemporains.

Seuls trois autres éditeurs, étrangers, ont été repérés, avec un corpus très réduit de cartes stéréoscopiques sur la Chine : Samarin A. P. (éditeur russe de Moscou installé aussi à Harbin/Kharbine en Mandchourie) ; Verlag et Lichtoruck V. Knacksted.., Hamburg ; et la Mission Protestante de Berlin

Des annexes (essais de datation, liste des cartes, et biographie des écrivains utilisés) et une bibliographie complètent cette étude qui intéressera tous les curieux de la Chine du début du XX<sup>e</sup> siècle, et pas seulement les spécialistes de la photographie et de la carte postale anciennes.







中国-CHINE

CARTES POSTALES STÉRÉOSCOPIOUES

# ♦ Le Bulletin philatélique n°163 de COL.FRA (1er trimestre 2018)

L'association COL.FRA, spécialisée dans l'histoire postale des pays d'outre-mer et partenaire d'I&M, publie un *Bulletin* trimestriel très bien illustré, dont les préoccupations recoupent souvent celles d'I&M.

Ce numéro de 24 pages s'ouvre par une étude de Philippe Richard sur "Madagascar, La série typographiée de 1891", et se poursuit par la fin de celle sur les "Timbres à date [= cachets postaux] de Brazzaville après l'indépendance", due à Marc Parren. Puis Olivier Bergossi continue la présentation des grandes étapes philatéliques de l'archipel des Comores. Enfin Jean-Pierre Flotte s'interroge successivement sur l'utilisation fiscale d'un timbre de type Panthère (Moyen-Congo surchargé Cameroun) en 1921 ; et sur l'utilisation d'un timbre des Terres australes pour affranchir un colis posté à Madagascar en 1949.

Des rubriques d'actualité viennent compléter ce riche sommaire.

Renseignements: Col.fra, BP 628, 75367 Paris Cedex 08 - www.colfra.org

# ♦ Le Bulletin n°38-39 (décembre 2017 / avril 2018) d'arom (amitié - réalité – outre mer)

Nous n'avons eu à notre disposition que le sommaire de ce numéro de 52 pages qui s'annonce riche, comme toujours. Il s'ouvre sur un éditorial de Raymond Césaire : "Un saut de génération".

Suit un important dossier consacré à la politique "Outre-mer" du nouveau gouvernement, introduit par une adresse aux lecteurs de Mme Annick Girardin, ministre des Outre-mer : « La France est monde par ses Outre-mer ». Ce dossier est complété par sa biographie, et des informations sur son cabinet, les parlementaires ultra-marins, l'Europe dans les Outre-mer et les Assises des Outre-mer.

La partie *Réflexions sur le temps passé et présent* comporte trois longs articles. Raymond Césaire revient "Cinquante ans après... [sur] la guerre du Biafra vue de Lagos". Jean-Pierre Vidon ravive le souvenir « cruel et indélébile », quarante ans après, de la mort de Steve Biko entre les mains de la police sud-africaine. Puis il affirme avec force : "Développement économique de l'Afrique : l'attention ne décroît pas".

Ces études sont complétées par une abondante rubrique d'actualité : l'exposition *Peintures des lointains* (Musée du Quai Branly-Jacques Chirac) présentée par Florelle Chapelle, des compte rendus de livres, la chronique des associations amies (dont l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et I&M), et des hommages aux disparus.

# ♦ Philippe David, Inventaire général des cartes postales de Guinée – Guinée française (1895-1958) – République de Guinée (1958-1960)

Paris, Éditions Sépia, 2018. 210 pages, illustrations, broché 21 x 29,7 cm. 30 €. ISBN : 979-10-334-0133-9 Ouvrage publié avec le soutien du C. I. R. D. (Centre International de Recherche et de Documentation) de Conakry.

Philippe David, co-fondateur et ancien président d'Images & Mémoires, poursuit avec cet inventaire des cartes de Guinée une tâche qui n'a cessé de le mobiliser depuis plus de trente ans (la 1<sup>re</sup> partie de son *Inventaire* général des cartes postales Fortier fut publiée à compte d'auteur en 1986). Pionnier de la recherche sur les cartes postales d'Afrique de l'Ouest, il consacre cet ouvrage à l'un des pays les moins connus dans ce domaine. 129 collections (anonymes ou nommées) sont ainsi présentées, 5 000 cartes légendées ou répertoriées, plus de 380 reproduites ; un répertoire des photographes, des notes et commentaires, enrichissent le propos.

Cette étude, bien mise en valeur par le grand format retenu par l'éditeur (qui avait déjà publié deux ouvrages de P. David sur les cartes postales du Togo), constitue un jalon essentiel dans l'étude de l'iconographie guinéenne (un inventaire de cartes anciennes n'est jamais définitif...) autant qu'un bel album pour les profanes.

# ♦ Francis Simonis (dir.), De la Haute-Volta au Burkina Faso, cent ans de patrimoine – Séminaire du 9 novembre 2017

Paris, Éditions Hémisphères/Nouvelles éditions Maisonneuve & Larose, Collection "Patrimoines africains", 2018. 174 pages. 20 €. ISBN: 978-2-37701-017-2

Notre ami Francis Simonis, alors président de l'AMAROM, avait organisé le 9 novembre dernier à Aix-en-Provence un séminaire intitulé "De la Haute-Volta au Burkina Faso, cent ans de patrimoine". Les actes viennent d'en être publiés, coédités par Maisonneuve & Larose et Hémisphères.



Huit communications ont été prononcées à cette occasion dont celle de Stéphane Richemond consacrée à l'évaluation qualitative du patrimoine iconographique de la Haute-Volta.



# ♦ Josette Rivallain, Voyage dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes. Carnet N°1 : Ethnologie africaine

Nîmes, Museum d'Histoire naturelle, 2018. 64 pages, illustrations. 9 €. ISBN : 2956327100, 9782956327103

Nous devons à notre amie **Josette Rivallain** un très beau catalogue richement illustré et documenté. Il s'agit du premier « *Carnet* » d'une série intitulée *Voyage dans les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Nîmes*. Ce *Carnet* de 64 pages, entièrement en couleur, est consacré à l'ethnologie africaine.

# Expositions et ventes

# ♦ Exposition Afrique, les religions de l'extase au MEG, Musée d'Ethnographie de Genève

Franck Houndégla, membre du Bureau d'I&M, nous signale une exposition au thème passionnant, dont il a réalisé la scénographie, au MEG de Genève.

L'exposition révèle la richesse des pratiques religieuses africaines. Le parcours dévoile une atmosphère de mysticisme et montre la ferveur des croyants. (II) suit le fil conducteur de l'extase religieuse, une communion intense avec les forces divines. C'est un état dans lequel une personne se trouve comme transportée hors de soi et hors du monde réel.

Dans *Afrique. Les religions de l'extase*, la religion est définie comme un ensemble de rituels qui relient les vivants entre eux, face aux puissances de l'invisible : dieu unique, divinités multiples, esprits des ancêtres ou de la nature.

Le parcours dévoile les religions monothéistes (islam, christianisme et judaïsme), les religions africaines autochtones, les cultes de possession et les univers magico-religieux. Ici, l'Afrique n'est pas envisagée comme un espace géographique, mais comme un espace culturel. Ces pratiques religieuses se retrouvant jusque dans les Amériques et l'Europe, où elles ont été largement diffusées par la diaspora.



Cette exposition est très riche en rares photographies anciennes ou récentes.

MEG Musée d'ethnographie de Genève, Bd Carl-Vogt 65, 1205 Genève. www.meg-geneve.ch Du 18 mai 2018 au 6 janvier 2019. 11 h à 18 h, fermé le lundi.

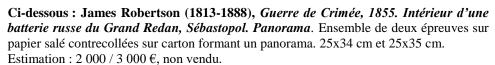
**Catalogue**: Boris Wastiau [dir.], *Afrique, Les religions de l'extase*. Paris : Somogy éditions d'art / Genève : MEG, 2018. Broché avec rabats, 224 pages, très nombreuses illustrations. 32 € ou 39 CHF. N° ISBN : 978-2-7572-1374-2

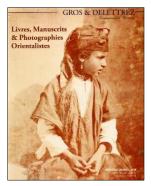
# Ventes aux enchères sur le thème des arts européens consacrés à l'outre-mer

Plusieurs études importantes organisent depuis de nombreuses années, deux fois l'an, au printemps et à l'automne, une vente d'art orientaliste et islamique.

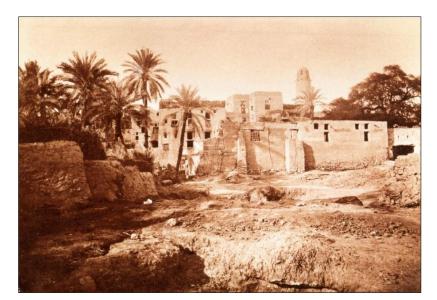
# ♦ Vente de l'étude Gros & Delettrez : Livres, Manuscrits & Photographies Orientalistes

Cette vente s'est tenue le **28 mars** à l'Hôtel Drouot (Paris 9<sup>e</sup>). 304 lots furent soumis aux enchères à cette occasion dont un peu plus de la moitié de photographies. Parmi les photographes dont les œuvres étaient proposées citons Jean Besancenot, Félix Bonfils, Maxime Du Camp, Marcelin Flandrin, Jean Geiser, Carl Huber, Rudolf Lehnert et Ernest Landrock, Philipp Remelé, Gabriel Veyre.











**Ci-dessus, à gauche : Philipp Remelé (1844-1883),** *Jardin à Siut. Farafrah. Steppe et oasis près de Dachel.*Libye, 1873-1874. Voyage de Gerhard Rohlfs dans le désert. Cette photographie appartient à un lot de 11 épreuves sur papier albuminé contrecollées sur cartons du photographe Philipp Remelé. Légendes manuscrites sur les montages. Format de 11,5 x 15,5 à 14 x 20 cm.

Estimation du lot :  $3000 / 5000 \in$ , vendu  $3000 \in$  + frais.

Ci-dessus, à droite : Gabriel Veyre (1871-1936), Le Sultan Moulay Abdelaziz à Marrakech.

Épreuve argentique. Timbre sec du photographe, en bas. 24 x 18 cm.

Gabriel Veyre devint de 1901 à 1907 le photographe et cinéaste attitré du sultan.

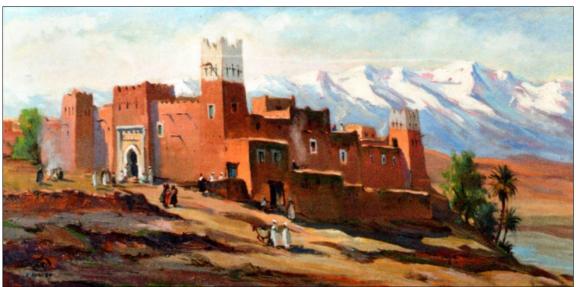
Estimation : 1 500 / 2 000 €, non vendu.

# ♦ Vente de l'étude Millon : Arts d'Orient & Orientalisme

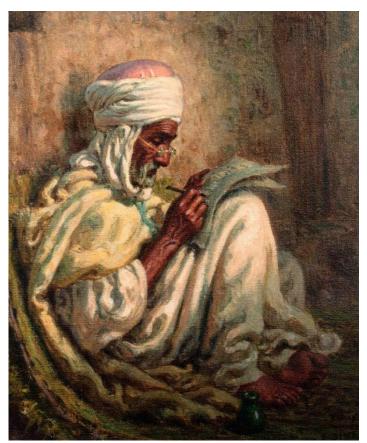
Le 3 mai dernier à l'Hôtel Drouot (Paris 9°), l'étude Million a organisé une vente d'art d'Orient et orientaliste au cours de laquelle 337 lots ont été soumis aux enchères. Parmi les 107 lots d'art orientaliste présentés, citons les œuvres des peintres Alexandre Boubtzoff, Émile Deckers, Lucien Levy-Dhurmer, Étienne Dinet, Eugène Girardet, Albert Marquet, Georges Rochegrosse, Henri Rousseau, Adam Styka, Georges Washington.

Parmi les sculpteurs représentés : Antoine Bofill, Édouard Drouot, Eugène L'Hoëst, Charles Perron.





**Paul Néri (1899-1989),** *Ksour dans l'Ayachi, Haut Atlas, Maroc*. Huile sur toile 50,5 x 101 cm Estimation : 1 500 / 2 500 €, non vendu.



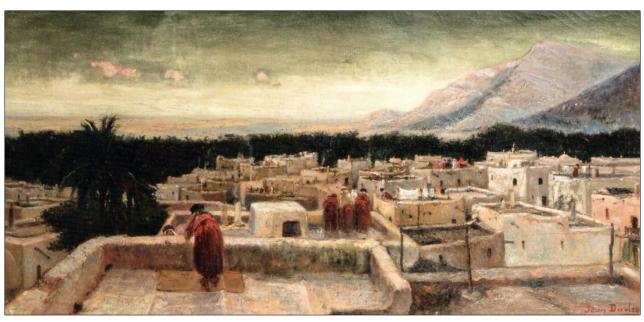


À gauche : Étienne Dinet (1861-1929), *Le vieil écrivain traditionnaliste du désert*. Huile sur toile. Signée et dédicacée « à R. Rey, souvenir cordial. Dinet ». 61 x 50,5 cm.

Estimation : 15 000 / 25 000 €, vendu 45 500 € frais inclus.

À droite : d'après une sculpture d'Antoine Bofill (1890-1953), La Prière.

Épreuve en bronze à patine brune. H. : 33 cm. Estimation : 600 / 800 €, vendu 1 560 € frais inclus.



Jean Darley (1886-1932), *Sur les terrasses de Bou Saada, cité du bonheur*. Huile sur toile signée en bas à droite. 75 x 150 cm. Estimation : 6 000 / 8 000 €, non vendu.

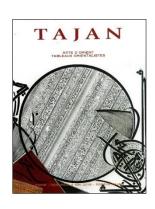


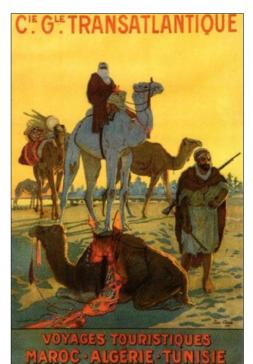
Eugène Léon L'Hoëst (1874-1937), La Grande Caravane ou Famille berbère revenant du Marché. Épreuve à la cire perdue, en bronze à patine noire. Fonte d'édition ancienne par Susse, signée sur la terrasse. Estimation : 5 000 / 8 000 €, non vendu.

# ♦ Vente de l'étude Tajan : Arts d'Orient - Tableaux orientalistes

Le **6 mai 2018**, l'étude Tajan a organisé une vente à l'espace Tajan (37, rue des Mathurins, Paris 9<sup>e</sup>) au cours de laquelle 337 lots d'art orientaliste et islamique ont été soumis aux enchères.

Parmi les œuvres orientalistes signalons un bel ensemble de peintures de Maurice Bouviolle, le peintre du Mzab. D'autres peintres méritèrent l'attention dont Marcelle Ackein, Léon Carré, André Hallet, Henry Pontoy, Alexandre Roubtzoff, André Suréda. Parmi les sculpteurs, citons Émile Pinédo, Anna Quinquaud et Arthur Strasser.





# À gauche : Léon Carré (1878-1942), Touaregs dans le désert.

Huile sur toile par le peintre de la villa Abd-el-Tif Léon Carré signée et datée 1921. 91x72 cm.

Cette œuvre a servi de projet d'affiche pour la Compagnie Générale Transatlantique.

Estimation: 12 000 / 18 000 €, résultat non communiqué.

# À droite: Buste d'Oriental (Antar).

D'après un modèle du sculpteur autrichien de la Sécession viennoise Arthur Strasser. H.: 36 cm.

Terre cuite blanche modelée et peinte à froid éditée, vers 1895, à

Vienne par la manufacture de Friedrich Goldscheider. Elle est habituellement appariée avec un buste d'Abla par le sculpteur Désurmont.

Antar et Abla sont deux personnages légendaires antéislamiques assez populaires dont le récit est décrit dans *Le roman d'Antar*, attribué à Aboul-Moyyed-Mohammed-Ibn-el-Modjeli,

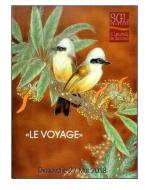
Estimation : 2 000 / 4 000 €, vendu 3 250 € frais inclus.



# ♦ Vente à Saint-Germain-en-Laye : Le Voyage

Depuis mars 2004, deux ventes annuelles consacrées au thème du voyage sont organisées à l'hôtel des ventes de Saint-Germain-en-Laye par Frédéric Laurent de Rummel. L'une a lieu au printemps, l'autre à l'automne. À celle du 27 mai, 390 lots ont été proposés aux enchères.

Parmi les œuvres proposées citons de nombreux dessins et peintures de Jean Bouchaud, Roger Favin, d'Alexander Iacovleff (1887 – 1938) et d'André Maire (1898 - 1984). La sculpture était représentée par Roger Favin, Pierre Meauzé, Alfredo Pina, Fanny Rozet.





André Maire (1898-1984), Pont sur le Mékong et chevaux.

Fusain et sanguine. 50 x 60 cm.

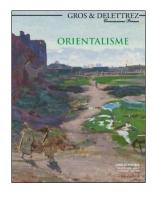
Estimation : 1 500 / 1 800 €, résultat non encore connu.

## ♦ Vente Gros & Delettrez : Orientalisme

L'étude Gros & Delettrez organise une nouvelle vente d'art orientaliste le lundi 25 juin 2018 à l'Hôtel Drouot. Elle proposera 440 lots (100 de Livres & Manuscrits, 76 de Tapis & Textiles, le reste de Tableaux, Sculptures et Art islamique).







Ci-dessus à gauche : Affiche du film *Le Voleur De Bagdad*, version française du film de Michael Powell (1940), avec Conrad Veidt et Sabu, production Alexander Korda.  $80 \times 60 \text{ cm}$ . Estimation :  $200 / 300 \in$ , avec une autre affiche.

À droite: [ANTAR]. Trois affiches de films. Ici Antar fares al Sahraa (Antar cavalier du désert), film d'aventures historiques libano-syrien de Mohamed Selmane (1976) avec Samira Tewfic et Abdel Salam. Affiches imprimées par La Lithotyp à Roquevaire. 80 x 60cm.

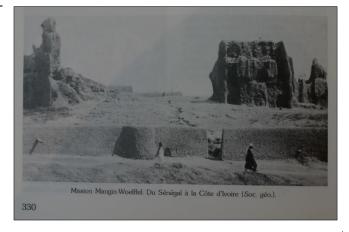
Estimation : 300 / 400 € le lot.

# Avis de recherche – Avis de recherche – Avis de recherche

# Où et quand situer cette photographie?

Sauf erreur de ma part, il s'agit certainement d'une photographie des ruines de l'ancienne mosquée de Djenné, avant sa reconstruction vers 1907, sous la colonisation française.

Le document joint est issu du *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIXe siècle, Afrique*, de feu Numa Broc, à la page 330, avec sa légende (Éditions du comité des travaux historiques et scientifiques CTHS, 1988). M. Broc et la Société de Géographie (mentionnée dans la légende) n'avaient pas réussi à me préciser l'origine de ce cliché, suite à ma demande formulée il y a quelques années. Mes recherches sur internet n'ont pas été fructueuses non plus, car ce cliché ne figure pas dans le fonds consultable de la



mission Mangin-Woelffel (fonds BNF). Je serais intéressé par tout renseignement sur l'origine de ce cliché, en sachant qu'il y a peut-être une erreur dans la légende (?). Grand merci d'avance.

Contact: Alain Klein, architecte. Tél: 05 62 23 70 04. Mél: architerre@wanadoo.fr

## Documents iconographiques sur la violence coloniale

Pour des travaux universitaires, nous recherchons des images coloniales (cartes postales, photographies, etc.) sur la violence.

Contact: daniel.foliard@gmail.com

## Djibouti

Je travaille actuellement à deux projets :

- 1) Les plus anciennes CP de Djibouti et Harar.
- 2) Historique du Palais du Gouverneur de Djibouti.
- Si vous avez de bonnes informations sur ces deux sujets, pouvez-vous me contacter? Merci d'avance,

Philippe Oberlé, 04 66 64 14 33 ou philoberle@netcourrier.com

### Côte d'Ivoire

Je recherche toute information, documents, références, etc. (même une seule ligne ou un nom) concernant la Direction temporaire du service des voies de pénétration qui a dû exister en gros de 1904 à 1932. Merci d'avance.

Contact: jj.fadeuilhe@wanadoo.fr

### Architecture coloniale

Recherche toute illustration ou divers document traitant de l'architecture coloniale du Mali, de 1855 (construction du fort de Médine) à 1960 (indépendance du Mali), et plus spécifiquement de l'architecture dite néo-soudanaise (des années 20 aux années 40 environ).

Contact Sébastien Philippe : edificare@gmail.com.

# Photographies de Gustave Darboux

Nous recherchons des photographies et des cartes postales de Gustave Darboux, actif à Cotonou dans les années 1920-1930. Il nous manque les CP N° 2, 10, 17, 19, 20, 22, 26.

Contact: srichemond@hotmail.com

### Iconographie de Gao (Mali)

Nous recherchons de l'iconographie et de la documentation sur la ville de Gao.

Contact: srichemond@hotmail.com

# Cartes postales de Haute-Volta

F. Guitton a édité une série d'au moins 35 cartes postales sur Ouagadougou dans les années 1920-1930.

Nous ne possédons que les  $n^{\circ}$  5, 6, 7, 8, 12, 20, 35.

Nous recherchons les autres.

Contact: srichemond@hotmail.com

# Documents satiriques allemands sur l'occupation franco-britannique du Togo



Je recherche tous types de documents satiriques (cartes postales, gravures, presse, etc.), notamment allemands, sur l'occupation franco-britannique du Togo pendant et après la Grande Guerre

Contact: srichemond@hotmail.com

# Les publications d'Images & Mémoires

# Les Cahiers

Les numéros parus sont disponibles au tarif de  $15 \in 1$ 'un ( $10 \in 10$  pour les adhérents) jusqu'à 52 pages,  $20 \in 1$ 'un ( $15 \in 10$  pour les adhérents) au-delà de 52 pages.

- Stéphane RICHEMOND : La sculpture africaniste (2010, 28 pages, illustré)
- Rémy CLIGNET, Philippe DAVID : *Deux « Villages sénégalais » de la Belle Époque Dijon 1898, Clermont-Ferrand 1910* (2010, 32 pages, illustré)
- René CODAZZI, Philippe DAVID : *Une œuvre immense dans l'univers des cartes postales françaises d'outremer : Les collections Hoa-Qui & Iris/Irex* (2010, 20 pages, illustré)
- János RIESZ : *La création du Journal* Condition Humaine *Un tournant dans la vie de Léopold Sédar Senghor* (2011, 32 pages, illustré)
  - Pierre ROSIÈRE : Les pionniers de l'aviation au Sénégal (1910-1920) (2013, 28 pages, illustré)
  - Jean-Luc LE BRAS: Roger Nivelt (1899-1962) et l'A.O.F. (2013, 32 pages, illustré)
- Jean-Pierre PAULHAC : L'Afrique en chansons. L'image de l'Afrique dans la chanson française de 1964 à nos jours (2014, 40 pages, illustré)
- L.-J. BUNEL : *Notes pratiques sur la photographie dans les pays chauds* [Réédition d'un ouvrage paru en 1906, présentée par Stéphane Richemond] (2014, 32 pages, illustré)
- Luc MONTERET : Le courrier à Madagascar jusqu'à la Grande Guerre, en cartes postales, cachets postaux et timbres d'époque (2015, 56 pages, illustré)
- Jean-Jacques FADEUILHE, Arnaud LÉONARD, Christelle LOZÈRE, Ranèse TCHAMBA NGOTOM, Sébastien PHILIPPE, Helihanta RAJAONARISON, Alain TIREFORT, Raphaëlle WALTER: *Images des Outremers pendant la Grande Guerre* (2015, 52 pages, illustré)
- Sylvie ANDIRAMIHAMINA, Cyr DESCAMPS, Hélène GRANDHOMME, Peter R. A. KELLY, Sébastien PHILIPPE, Pierre ROSIÈRE, Jean-Christophe TEVA SHIGETOMI, Alain TIREFORT: *Images des Outre-mers pendant la Grande Guerre, volume 2* (2017, 68 pages, illustré)
- Jean-Jacques FADEUILHE; De Bouaké à Skopje : Un bataillon de Tirailleurs Sénégalais dans la Grande Guerre Approche historique du 56e BTS (2018, 36 pages, illustré)

# Les Catalogues

- Stéphane RICHEMOND : *Ouagadougou 1950 1960* (2014, 36 pages, illustré ; 15 €, 10 € pour les adhérents)
- Jean-Jacques FADEUILHE : *Le train d'Abidjan à Ouagadougou 1898 1958* (2015, 60 pages, illustré ; 20 €, 15 € pour les adhérents)
- Jean-Luc LE BRAS : *Charles Boirau* (1889-1949) *Regards croisés sur un dessinateur de l'outre-mer* (2015, 68 pages, illustré ; 20 €, 15 € pour les adhérents)

# Les coéditions Images & Mémoires – Photos. Cartes. Outre-Mer

- Patrice GARCIA, Gisèle VIVANCE : *Chine – Cartes postales stéréoscopiques (1900-1910)* - "Collection Cart'Outremer, Photographes et éditeurs de cartes postales anciennes de Chine" (2018, 38 pages, illustré ; 15 €, 10 € pour les adhérents).

Conditions de commande : voir 3e page de couverture. Nous consulter pour les frais de port.







À gauche ; Les deux commissaires : Dr Mathias SAVADOGO et Evelyne LODUGNON KALOU

À droite : Le guide, M. COULIBALY



Quelques travaux sur les rails, les visiteurs, personnalités et étudiants de Licence 2



Visites des enseignants-chercheurs et des chercheurs...



...et des étudiants

# Exposition I&M à l'IHAAA de Treichville - Abidjan

# Le train d'Abidjan à Ouagadougou, 1898 - 1958

par Evelyne Lodugnon Kalou\*

Une exposition photographique sur *Le train d'Abidjan à Ouagadougou 1898 - 1958* s'est déroulée du 16 au 21 avril 2018 à l'Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africains (IHAAA), à Treichville - Abidjan.

Cette exposition, conçue par Jean-Jacques Fadeuilhe et réalisée par Images & Mémoires, comporte 200 représentations figurées composées de photographies, cartes postales, timbres, plans, regroupées en 51 panneaux qui retracent les 60 années de l'histoire de la construction de la voie ferrée Abidjan - Ouagadougou. Elle vient après celle de Bobo-Dioulasso qui a été présentée en novembre 2015, à l'Institut Français de ladite ville.

L'exposition d'Abidjan est la deuxième que réalise Images & Mémoires en Côte d'Ivoire. La première, présentée en 2010 au Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire, était intitulée *L'Afrique en Noir et Blanc - Du fleuve Niger au golfe de Guinée (1887 - 1892) - Louis Gustave Binger explorateur*.

Le vernissage de l'exposition sur le train s'est déroulé le lundi 16 avril 2018, en présence du Pr Sangaré, Vice-président, représentant le Pr Abou Karamoko, Président de l'Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB), parrain de la cérémonie ; ainsi que du Pr Baha bi, Doyen de l'UFR SHS, du Pr Jean-Noël Loucou, Secrétaire général de la Fondation FHB, de Mme Silvie Memel Kassi,



Directice du Musée des civilisations de Côte d'Ivoire, du représentant de M. le Directeur général de la Gestoci, du Directeur de l'IHAAA, du chef du Département d'histoire, des enseignants et enseignants-chercheurs de l'I'IHAAA et des départements d'histoire de l'UFHB et de l'ENS. Ce vernissage a été animé par le projet artistique **Taaga Kaana** qui, sous la direction de M. Koné du CRESAS, a théâtralisé l'exposition dont le commissariat est assuré par le Dr Evelyne Lodugnon Kalou et le Pr Mathias Savadogo.

Une forte présence des étudiants était à noter, environ 250 étudiants de Licence 2. Leur mobilisation s'explique en partie par le fait que cette exposition a été inscrite dans leur programme découverte. En dehors de la visite, cette sortie devait permettre aux étudiants de se rendre compte que « l'histoire ne s'écrit pas seulement avec les sources écrites et orales, la documentation iconographique permet également de la retracer ». C'est dans ce cadre que l'exposition a été visitée le mercredi 18 avril par environ 200 étudiants de Licence 3 et le vendredi 20 avril par environ 400 étudiants de Licence 1.

Outre les étudiants du département d'histoire, le jeudi 19 avril, c'est une délégation de Côte d'Ivoire Tourisme, conduite par Mme Traoré née Touré Kiya Colette, Directrice des Ressources Humaines, de la Formation et du Perfectionnement, représentant M. Jean-Marie Somet, le Directeur général, qui a visité l'exposition. Elle était accompagnée de Mme Bohui née N'Drin Edwige et d'une vingtaine de stagiaires. Selon Mme Traoré, leur visite s'inscrit dans le cadre de la promotion des activités liées au patrimoine et à l'histoire de la Côte d'Ivoire.

L'exposition a, en dehors de ces grands groupes, enregistré une faible participation de la population, en moyenne une dizaine de visiteurs par jour.

En juillet, l'exposition ira à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro, puis, probablement en octobre, au Centre Culturel Jacques Aka de Bouaké.

\* evkalodugnon@gmail.com

# Connaître l'ECPAD Agence d'images de la Défense

par Alain Tirefort\*

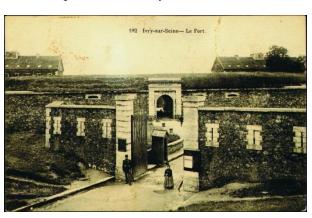


L'ECPAD (Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense) est un établissement public sous la tutelle du ministre de la Défense. C'est un centre d'archives disposant de plus de 12 millions de clichés, et d'environ 31 000 titres de films.

De nombreuses photos et extraits de films d'archives sont d'ailleurs consultables sur le site Internet **www.ecpad.fr**, et une équipe de documentalistes audiovisuels a

rendu possible leur mise en consultation libre et gratuite, à la médiathèque du Fort d'Ivry.

Avant d'être le gardien des archives audiovisuelles de la Défense, le Fort d'Ivry, construit sous le règne de Louis-Philippe, dans les années 1840, a fait partie du dispositif défensif parisien érigé par Adolphe Thiers; transformé en prison en 1848, occupé par les Prussiens en 1871, en partie détruit puis reconstruit, le Fort d'Ivry sera finalement aménagé, à dater de 1946, en magasins de stockage de documents iconographiques. Il abrite actuellement les locaux de l'ex-Section photographique de l'Armée (SPA), et du Service cinématographique des armées (SCA), tous deux créés en 1915, pour constituer un témoignage visuel de la Grande Guerre, sans oublier toutefois l'autre objectif qu'était celui de la propagande et de la contre-propagande par l'image.



Outre les collections « Général » et « Défense », tout adhérent d'Images et Mémoires devrait trouver son compte dans la consultation des collections « Première Guerre Mondiale », « Deuxième Guerre Mondiale », « Algérie » et « Indochine ». La librairie ou la boutique en ligne, sous des rubriques quasiment identiques - Première Guerre mondiale, Seconde Guerre mondiale, Guerres d'Indépendance, Forces armées d'aujourd'hui, Patrimoine & Institutions militaires, Personnages historiques, Matériels militaires, Tourisme de mémoire -, offre la possibilité d'acquérir des ouvrages et des DVD édités par cet établissement, proposant ainsi des « éclairages imagés » sur l'engagement des forces françaises dans le monde entier.

En plus de la conservation et la valorisation des archives, l'ECPAD réalise des reportages, organise des expositions, mène des actions pédagogiques à destination des élèves et des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire, enfin met en œuvre des formations aux métiers de l'image.

# Contacter l'ECPAD www.ecpad.fr

 mediatheque@ecpad.fr
 01 49 60 52 73

 dons-archives@ecpad.fr
 01 49 60 59 94

ECPAD – 2 à 8 route du Fort, 94200 Ivry-sur-Seine (Métro ligne 7 Mairie d'Ivry – Bus 132 Fort d'Ivry) Fermé lundi, week-end et jours fériés. Horaires variables à consulter sur le site.

### Faire un don à l'ECPAD

La collecte d'images d'archives privées fait partie de ses missions patrimoniales ; elle permet souvent d'éviter leur détérioration, et de les faire connaître au plus grand nombre, leur accessibilité au public étant la règle. Ainsi les milliers de photos appartenant à la famille du Capitaine Coquibus ont-elles été récemment versées à l'ECPAD, permettant d'appréhender la vie de ce militaire, de 1901 à 1914, dans plusieurs colonies africaines - Sénégal, Guinée, Soudan - ainsi qu'à Madagascar.

<sup>\*</sup> alain.tirefort@wanadoo.fr

# Cartes postales stéréoscopiques de la Côte occidentale d'Afrique

par Patrice Garcia\*

Il y a de cela plus de 20 ans débutaient mes recherches sur les Vues Stéréoscopiques de Chine. Sur ce pays, le sujet est assez vaste et complexe pour tenter d'identifier les photographes et les sociétés d'édition de ce type de

vues, car elles sont nombreuses. Les premiers clichés stéréoscopiques datent de 1858, ils sont très rares et certains sont disponibles par exemple sur le site du musée américain J. Paul Getty.

Pour la création d'une vue stéréoscopique, les étapes sont les suivantes : le photographe réalise d'abord des prises de vues sur plaques de verre stéréoscopiques (plaques négatives ou positives), ensuite à partir de ces plaques le tirage se fait sur papier photographique albuminé (de dimension 8,1 x 7,8 cm) et est monté par paire¹ sur un support cartonné (au format 9 x 17,8 cm). Ces supports cartonnés étaient au préalable imprimés et comportaient en général, côté vue, les mentions des sociétés d'édition, ainsi qu'une légende donnant une description du cliché avec le lieu géographique.

Dans le cadre de ces recherches, je me suis également intéressé à l'Afrique et j'ai tenté de comprendre pourquoi les grandes firmes d'édition de vues stéréo américaines comme *Keystone* ou *Underwood* & *Underwood* n'ont pas réalisé de vues sur l'Afrique de l'Ouest ... alors qu'elles en ont réalisé des milliers sur tous les continents dans les années 1900, y compris l'Afrique du Sud, du Nord, Centrale et de l'Est. Seulement 12 clichés sur le Congo (ancien Congo Belge) ont été réalisés, mais rien du Sénégal au Gabon. L'ensemble de ces vues stéréoscopiques d'Afrique de Keystone, fait d'ailleurs l'objet d'une étude en cours.



Coll Patrice Garcia

Stéréoscope style « Empire » en bois ... Ce stéréoscope a été conçu dans les années 1870 pour visionner les vues stéréoscopiques Avec ce stéréoscope nous pouvons aussi visionner les cartes postales. Figure également une grosse loupe pour visionner des photographies ou autres images.



Vue stéréoscopique d'Alger – Deux photographies réelles montées sur carton préimprimé par les éditions américaines.

<sup>\*</sup> Galerie Garcia-Goa, à Perros-Guirec (Bretagne) – En ce moment : Exposition de photographies peintes du 19e s. sur le Japon. Adresse mail : photocartoutremer@hotmail.fr

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les deux clichés d'une vue stéréoscopique ne sont pas tout à fait identiques : il y a un léger décalage entre les deux clichés, justement pour provoquer l'effet 3D au moment de les visionner.

Le principe de la vue stéréoscopique est de mettre en relief le sujet visionné à l'aide d'un appareil appelé stéréoscope. Et il est vrai que l'effet 3D est réel et spectaculaire.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, il y eut aussi des cartes postales stéréoscopiques éditées à la même période que les vues stéréoscopiques américaines, à partir des années 1900. Ce sont donc ces cartes postales stéréoscopiques qui font l'objet de notre étude.

D'ailleurs le néophyte ou même certains collectionneurs ou vendeurs de cartes postales ne savent pas pourquoi il y a deux clichés presqu'identiques sur le même support.

Pour en être convaincu, c'est très simple, il suffit d'aller sur un site de vente aux enchères de cartes postales bien connu. Après avoir sélectionné Afrique, puis un pays comme Congo ou Sénégal, il est alors difficile de trouver ces cartes « stéréo » dans les moteurs de recherche, on constate que les vendeurs ne savent pas que ce sont des cartes stéréoscopiques et cette information ne figure pas dans leurs descriptions.

Pour les cartes postales le procédé de prise de vue est identique aux vues stéréoscopiques : le photographe utilise le même appareil photographique et les mêmes plaques de verre stéréo pour prendre ses clichés.



Dans les années 1900, l'appareil photographique en vogue pour réaliser des vues stéréoscopiques était **le Vérascope de la marque Richard**. Cet appareil a été conçu par Jules Richard, des années 1890 à 1930. Il utilisait des plaques de verre stéréoscopiques au format 45 x 107 mm (ou 6 × 13 cm). Le Vérascope était en laiton bleui chimiquement, et existait en de nombreuses versions, suivant les exigences des clients.

Ces plaques de verre peuvent être aussi bien utilisées pour produire des cartes postales que des vues stéréoscopiques montées sur carton, c'est, en fait, l'éditeur qui choisit.

À partir des plaques de verre fournies par les photographes, les sociétés d'édition comme Ernest le Deley ou les Imprimeries Réunies de Nancy ont imprimé des cartes postales stéréoscopiques.

J'ai tenté de comprendre l'intérêt des éditeurs à réaliser ce type de document graphique !!! Explications : une carte postale classique (non stéréo) est un document graphique de petite taille et mesure généralement 9 x 14 cm. Une carte postale stéréoscopique comprend deux clichés identiques imprimés ce qui réduit la précision des détails

Ce stéréoscope s'appelait « Le Merveilleux » nom donné par son inventeur pour visionner les cartes de la collection « Stéréo-Mobile » produites par Ernest Le Deley.

du cliché à l'œil nu, chaque cliché reproduit sur la carte, mesure 4,5 x 4,5 cm, pratiquement la taille d'un timbre-poste.

Généralement ces séries de cartes stéréoscopiques ont été vendues avec un appareil pour les visualiser. Le problème est qu'à l'époque, une carte postale est plutôt destinée à circuler et éventuellement à être conservée et collectionnée. Il y a un expéditeur et un destinataire, or ce dernier ne possède pas forcément le stéréoscope pour visionner la carte qu'il vient de recevoir par la poste. D'ailleurs ce n'était pas donné à tout le monde à cette époque (et même de nos jours) de connaître les vues stéréoscopiques, on peut imaginer la tête du destinataire néophyte en la matière, recevant une carte postale stéréoscopique !!!

Pour rentabiliser l'opération, ces cartes étaient vendues par série ou par paquet ou pochette de 12 ou plus, avec l'appareil de fabrication modeste (en carton renforcé) ou en bois pour les visionner. Ces cartes n'ont jamais été vendues à l'unité ... cela aurait coûté trop cher à l'acheteur de se procurer l'appareil stéréoscope pour visionner une carte. Ce qui fait que les cartes postales de ces séries n'ont jamais été vendues sur des tourniquets pour « touristes » et donc pas utilisées pour

circuler. Cependant des cartes ayant voyagé avec timbre existent mais sont très rares.

Contrairement à l'Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie et Égypte) où de nombreuses vues stéréoscopiques sur cartes postales ont été éditées notamment par **Levy Fils & Cie** ( **sigle LL**), très peu ont été éditées sur l'Afrique de l'Ouest. Nous connaissons une trentaine de cartes postales réalisées par le photographe R. Visser au Congo, par L.D sur la Côte d'Ivoire et par le photographe Albaret à Dakar, ce dernier ayant réalisé quelques cartes postales sur le Dahomey et le Sénégal.

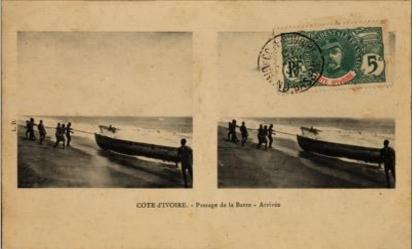
# Cartes Postales Stéréoscopiques de L.D sur la Côte d'Ivoire

L.D a réalisé une série d'une dizaine de cartes postales sur la Côte d'Ivoire dont deux sont des cartes stéréoscopiques. L.D est le seul à avoir réalisé ce type de cartes postales sur ce pays et pourquoi deux sur dix, et pas la totalité? Ceci est curieux.

Il a certainement utilisé le même appareil stéréoscopique pour réaliser tous ses clichés mais seuls deux clichés ont été imprimés en cartes postales stéréoscopiques, les autres étant imprimés en pleine carte et vue simple.

Il faut préciser que de nombreux photographes, dans les années 1900, ont utilisé des appareils stéréoscopiques de marque Richard car très robustes et faciles à transporter, pour prendre leurs clichés. Ces clichés seront par la suite utilisés pour être édités en cartes postales, l'imprimeur n'utilisant qu'un seul des deux clichés de la plaque stéréoscopique pour ensuite réaliser une carte postale pleine carte à simple vue.

Les initiales L.D de cette série de cartes postales n'ont toujours pas été identifiées !!! Serait-ce le spécialiste des éditions de cartes stéréoscopiques : « Le Deley » ? Nous n'en sommes pas certains, car nous ne trouvons pas ce type de verso chez l'imprimeur Le Deley.



Coll Patrice Garcia



Coll Patrice Garcia

Toutes les cartes de L.D sont listées ci-dessous, un numéro fictif a été attribué entre parenthèses, et les cartes postales sont classées sur la première lettre de la légende ce qui est plus facile pour s'y retrouver dans le cas de série importante. Cette série a été imprimée en 1906. Je tiens à préciser qu'aucune recherche n'a été faite pour tenter d'identifier ces initiales, ceci doit être possible mais nécessite de passer beaucoup de temps en investigation et recherche.

En gras les deux cartes stéréo :

- (1) COTE d'IVOIRE Lavements Indigènes
- (2) COTE d'IVOIRE. Passage de la Barre Départ
- (3) COTE d'IVOIRE. Passage de la Barre Arrivée
- (4) GRAND-BASSAM.- Boulevard Trech-La-Plaine (Grossière erreur sur le nom de l'explorateur)
- (5) GRAND-BASSAM.- Boulevard Trech-La-Plaine (vue différente)
- (6) GRAND-BASSAM.- Départ en lagune, d'un Administrateur des Affaires Indigènes.
- (7) GRAND-BASSAM.- Le Wharf
- (8) GRAND-BASSAM.- Quartier du Commerce Indigène
- (9) GRAND-BASSAM.- Rue allant au village indigène

# Cartes Postales du photographe Robert Visser (1860-1937)

Robert Visser a été employé en Afrique centrale comme directeur de plantation de 1882 à 1904 par la compagnie hollandaise « Nieuwe Afrikaansche Handelsvennootschap ». Il a été actif à Kayo, en République du Congo, de 1882 à 1899, puis dans la République Démocratique du Congo en 1901 où il a réalisé ses clichés stéréoscopiques, et à Chiloango au Cabinda de 1902 à 1904.

Nous ne savons pas exactement le nombre de cartes postales stéréoscopiques éditées, certainement plus d'une douzaine.

Voici les légendes de certaines cartes, la liste n'est pas exhaustive, elles ne sont pas numérotées, un numéro fictif a été attribué entre parenthèses :

- (1) Congo Littoral. Le grand Fétish Mbujaka
  - (2) Congo Littoral. Pêcheur à petit filet
  - (3) Congo Littoral Petite baignade
- (4) Congo Littoral. Un chimpanzé civilisé
- (5) Congo Mayumbe. Chemin de fer de Mayumbe
- (6) Congo Mayumbe. Dans la grande forêt de Mayumbe
- (7) Congo Mayumbe. Groupe de Négociantes Boma Vende.
  - (8) Congo Mayumbe. Mayumbe jouent
- (9) Congo Mayumbe. Rapides de la rivière Lubusi
  - (10) Congo Mayumbe. Un arrêt pendant le voyage





Coll Patrice Garcia

# Cartes Postales du photographe Albaret sur le Dahomey et le Sénégal.

Le très connu photographe A. Albaret de Dakar a réalisé une série de cartes postales stéréoscopiques sur le Dahomey et le Sénégal. Elles sont numérotées (le numéro est à 3 chiffres), nous n'avons pas répertorié toutes les cartes car nous ne les possédons pas.

Liste (à compléter) des légendes numérotées :

180

181 - DEPART DE MARCHANDS DE KOLA DE KANDI POUR KANO

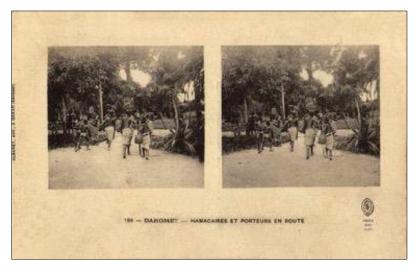
184 - DAHOMEY – SUR LES BORDS DU MONO

1 2 5

186 - DAHOMEY - HAMACAIRES ET PORTEURS EN ROUTE

187 - MOYEN NIGER – DAHOMEY – MARCHANDS GAMBARIS EN ROUTE

188



# "Biribi"

par Alain Tirefort\*

Biribi, un nom qui « chante », mais qui ne parle plus aujourd'hui à bien de nos contemporains. Un nom qui, faute d'être abondamment illustré par l'iconographie, renvoie pourtant à l'outre-mer, à l'Afrique en premier; à la répression disciplinaire, à la relégation, aux « mauvais sujets », indésirables en métropole, dont la France a voulu se débarrasser depuis le Second Empire ; aux dénonciations de la presse; aux romans (Georges Darien; Pierre Mac Orlan<sup>1</sup>) aux reportages (Albert Londres, Jacques Dhur<sup>2</sup>), aux campagnes antimilitaristes des Dreyfusards et des socialistes (Jean Jaurès, Francis de Pressensé<sup>3</sup>); à la chanson (Aristide Bruant<sup>4</sup>) ... autant de canaux qui ont nourri l'imaginaire de « cette terre maudite ». On parle beaucoup des bagnes de Guyane, de Nouvelle-Calédonie, de Poulo-Condor en Indochine, de Houka-Niva dans les îles Marquises, d'Obock à Djibouti ... moins de ces lieux de perdition où se sont retrouvés pêle-mêle des jeunes hommes déjà condamnés dans le civil et des militaires sanctionnés : des têtes brûlées, au milieu des truands, des voyous et des marginaux.

# Que faut-il donc entendre par Biribi? De la réalité au mythe

Au-delà d'un jeu de hasard - une sorte de loterie<sup>5</sup>-, ce terme générique a été donné à des compagnies disciplinaires pour les



L'Assiette au beurre, n°227, 5 août 1905. **Dessins de Bernard Naudin** et Jules Grandjouan

militaires réfractaires ou indisciplinés de l'armée française. L'armée, institution primordiale du Second Empire comme de la IIIe République6, ne transigeait pas avec ses valeurs d'ordre et de discipline ; elle se débarrassait ainsi des mauvaises têtes, en les exportant vers des chantiers ou des camps itinérants liés entre autres à l'avancée de la colonisation au Maghreb.

\* alain.tirefort@wanadoo.fr

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> George Darien (Adrien), *Biribi, discipline militaire*, Paris, Alfred Savine, 1890.

Pierre Mac Orlan, Le bataillon de la mauvaise chance, Un civil chez les "Joyeux", Paris, Les Éditions de France, 1933.

Albert Londres, Dante n'avait rien vu, publié dans Le Petit Parisien, 1924. Édité chez Albin Michel, « Les grands reportages », en 1924.

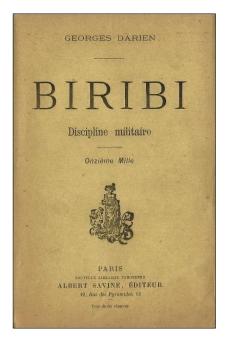
Jacques Dhur (pseudonyme de Félix Le Héno), Les bagnes militaires : reportage complet sur Biribi avec illustrations, Librairie populaire, 1925. Déjà connu pour un reportage sur la Nouvelle-Calédonie, Jacques Dhur dénonce le drame des condamnés de Biribi, dès 1906, dans le quotidien Le Journal.

Francis de Pressensé (1855-1914), éditorialiste du journal Le Temps, engagé dans la défense de Dreyfus, est un des initiateurs de la séparation des Églises et de l'État; partisan de la paix européenne, il a présidé La Ligue des droits de l'Homme de 1905 à 1914.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> A Biribi, paroles et musique d'Aristide Bruant, 1891. Aristide Bruant (1851-1925), « le roi de l'argot », a chanté le petit peuple de Belleville et de Montmartre ; il est considéré comme le fondateur de la « chanson réaliste ».

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> De l'Italien *Biribisso*, ce jeu, apparenté à la roulette, semble avoir été importé en France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, et interdit sous la Restauration (années 1830). Les billes de ce jeu évoquent-elles les cailloux que ces bagnards cassent à longueur de

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Napoléon III est attentif à la gloire des armes et à la formation d'une force militaire capable de rivaliser avec celle de l'Angleterre et de la Prusse. La Marine, notamment, est l'objet d'une attention toute particulière, et se trouve engagée tant en Asie du sud-est qu'en Afrique ou en Nouvelle-Calédonie. La IIIe République (1871-1940) cherche dès la loi du recrutement du 27 juillet 1872 (Article 1er « Tout Français doit le service militaire personnel ») à mieux ancrer l'armée dans la nation, à faire oublier la défaite humiliante de la bataille de Sedan (31/08-1/09/1870) et la perte de l'Alsace-Lorraine, ainsi qu'à préparer la revanche. Celle qui va devenir la « grande muette » punit ses condamnés en les dirigeant vers les « Bat' d'Af' » créés en 1832, maintenus après la fin du Second Empire, et ce jusqu'à leur dissolution complète en 1972.



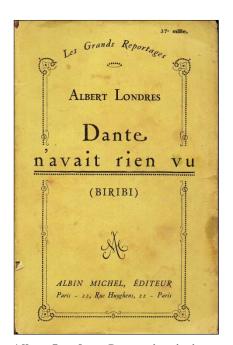
Georges Darien, Biribi, discipline militaire (1890)



Aristide Bruant, À Biribi (1891) (dessin de Steinlen)



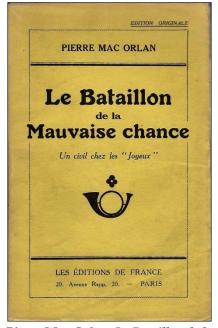
Georges Darien et Marcel Lauras, *Biribi* (pièce de théâtre, 1906)<sup>7</sup>



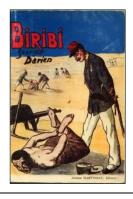
Albert Londres, Dante n'avait rien vu (Biribi) (1924)

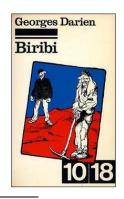


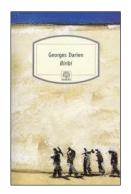
Jacques Dhur, Les bagnes militaires (1925)



Pierre Mac Orlan, Le Bataillon de la Mauvaise chance – Un civil chez les ''Joyeux'' (1933)







Trois parmi les éditions modernes du Biribi de Georges Darien, illustrant bien sa permanence éditoriale.

Aux éditions: Jérôme Martineau (1966, à gauche); 10/18 (1970?, au centre); Le Serpent à Plumes (à droite, 2002).

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> On notera la reprise de la couverture de Bernard Naudin pour *L'Assiette au Beurre* de 1905.

Biribi, c'est un espace fluctuant qui concerne les Bat' d'Af' (BILA ou Bataillons d'Infanterie Légère d'Afrique). mais également des compagnies disciplinaires des colonies, des ateliers de travaux publics, des pénitenciers ... en Algérie, puis aussi dans les protectorats de Tunisie (après 1881) et du Maroc (après 1912). La relégation de ceux qui ont bafoué la loi et des rebelles, outre le fait qu'elle permettait de couper le coupable de son milieu, était pensée comme un instrument d'amendement, de régénération, tout en fournissant une main d'œuvre pour la mise en valeur coloniale: travaux agricoles, construction de routes...

Biribi, qui « *a plusieurs maisons mères* » selon la formulation d'Albert Londres, c'est tout simplement le bagne, même si cette expression est bannie du vocabulaire administratif colonial. À s'en tenir aux Bat' d'Af', ce qui serait une vue restrictive, il y régnait



1924 : Albert Londres achève son enquête sur les pénitenciers disciplinaires d'Afrique du Nord Source : Association du Prix Albert Londres

cependant une discipline bien plus forte que dans les autres unités de l'armée. En Algérie, c'est Bossuet, aujourd'hui Dhaya, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès; Orléansville, aujourd'hui Chlef; Douéra, dans la banlieue sud-ouest d'Alger; Bougie, aujourd'hui Béjaïa, la plus grande ville de Kabylie; Aïn-Beida, au sud-est de Constantine, près de la frontière tunisienne. Au Maroc, c'est Dar-Bel-Hamrit, au nord-ouest du pays. En Tunisie, c'est Téboursouk, à 100 km à l'ouest de Tunis.

Biribi, c'est une astreinte quotidienne à un travail ingrat, harassant, sous la canicule, doublée de violences physiques, de vexations et de contraintes visant à humilier et à briser les fautifs. À lire le réquisitoire d'Albert Londres, le sadisme des sous-officiers surnommés les « Chaouchs »<sup>8</sup> ou les « Corsicos », est monnaie courante ; menottes serrées, expositions prolongées au soleil, privations d'eau, poignées de sel dans les gamelles, et sévices divers à l'exemple de la crapaudine<sup>9</sup>, torture consistant à lier, au moyen d'une corde, les pieds et les mains dans le dos d'un homme allongé sur le ventre. Le roman de George Darien se fait également l'écho du pouvoir démesuré de cette institution militaire qui broie les esprits et les corps, ainsi que des déviances sexuelles qui accompagnent l'impossibilité d'assouvir ses pulsions. Et qu'il soit « Joyeux »<sup>10</sup>, « Camisard »<sup>11</sup>, « Trav' »<sup>12</sup>, ou « Coco »<sup>13</sup>, le puni qui subit l'infamie des déclassés, à l'instar des sociétés des prisons et des bagnes, partage un même mode de vie : hiérarchie dominée par la figure d'un caïd, pratique d'une langue argotique, adoption du tatouage, « la bouzille »<sup>14</sup>...

A la veille de la Grande Guerre (Première Guerre mondiale), lorsqu'en octobre 1914 Franz Kafka écrit *Dans la colonie pénitentiaire (In der Strafkolonie)*, nouvelle publiée en 1919, Biribi subit depuis un quart de siècle la

<sup>8</sup> Synonyme de tortionnaire, « Chaouch » fait référence aux auxiliaires de l'administration en Afrique du Nord à l'époque ottomane ; « Corsico » à la fréquence des sous-officiers corses dans ces établissements de répression.

<sup>9</sup> Autres pratiques, le « peloton » qui consiste à faire tourner en rond des hommes, sac au dos, et à les faire s'arrêter, s'agenouiller, se redresser, accélérer sans fin ... et la mise au « silo » où le puni est descendu dans un trou creusé dans le sol, parfois plusieurs jours durant ; en 1890, un décret en interdira le recours.

<sup>10 «</sup> Joyeux » est le surnom donné aux soldats condamnés, affectés aux bataillons disciplinaires d'Afrique.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> « Camisards » : historiquement, ce sont les révoltés qui, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se sont soulevés pour défendre la liberté d'être protestant, et ont été de ce fait condamnés aux galères ; pour signe de reconnaissance, leur chemise (*camiso*, en occitan). Au bagne, on appelle ainsi les condamnés de droit commun, affectés autant que possible aux travaux d'utilité publique.

<sup>12 «</sup> Trav' » : condamnés aux travaux forcés. Leur existence de travail (dix heures par jour, à effectuer dans le silence), condition de leur régénération, est proche de celle des transportés en Guyane. Reconnaissables à leur crâne rasé, et à leur barbe inculte, ils étaient également surnommés « Têtes de veau ».

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> « Coco » : surnom également attribué aux membres des corps disciplinaires des colonies. Cependant, « Joyeux », « Camisard », « Trav' », « Coco », ou « Peau de lapin » (puni en provenance de la marine), tout individu déporté dans ce lieu de punition qu'est Biribi est un « pégriot » : voleur, escroc, souteneur, voyou, rebelle, membre de la pègre.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> En France, jusqu'au Deuxième Conflit mondial, le piquage, à l'aide d'une aiguille enfoncée obliquement, a été essentiellement l'attribut des truands. Le docteur Alexandre Lacassagne, médecin militaire en Algérie, un des pères fondateurs de l'anthropologie criminelle, en a tenté dès 1881 une description et une typologie. La « bouzille » utilise des couleurs issues de l'encre de Chine, du charbon de bois pilé et délayé, de l'encre bleue et du vermillon. Pour plus de précisions, lire l'ouvrage de Jérôme Pierrat et d'Éric Guillon, *Les vrais, les durs, les tatoués : le tatouage à Biribi*, Éditions Larivière, 2005.

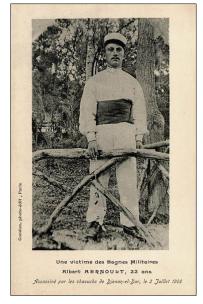
salve des critiques. La dénonciation des bagnes d'Afrique, et le sentiment antimilitariste se sont abondamment nourris de l'actualité dramatique ; l'action conjuguée de la production livresque (Abel Hermant<sup>15</sup>, Georges Darien, Gaston Dubois-Dessaulle<sup>16</sup>), de la presse (*L'Intransigeant, Le Journal, La Petite République, La Révolte, Le Père* 

Peinard, L'Aurore, Les Temps Nouveaux, La Revue Blanche, Le Libertaire, La Guerre Sociale, L'Assiette au Beurre), du théâtre (reprise du Biribi de Darien), et de la chanson (Montéhus<sup>17</sup>) a dénoncé les traitements inhumains infligés dans les bagnes militaires. L'exécution capitale à Alger d'Ernest Chevallier, pour voies de fait envers un caporal, en 1897, puis l'assassinat du bataillonnaire Albert Louis Aernoult, au poste de Djenan-ed-Dar, le 2 juillet 1909, mobilisent des mois durant les militants syndicaux et politiques, ainsi que la Ligue des droits de l'Homme. L'affaire Aernoult-Rousset<sup>18</sup>, sur fond d'indiscipline collective et publique (mutinerie du 17e régiment d'infanterie pendant des grèves du Midi viticole, au début de l'été 1907), dresse une partie de l'opinion contre l'armée, et alimente le débat sur la justice militaire et le peloton d'exécution. Quant à remettre en cause le droit de l'armée à châtier les siens!



# L'affaire Aernoult (1909) :

- en haut à droite : carte postale *Une victime des Bagnes Militaires Albert AERNOULT*, 22 ans Assassiné par les chaouchs de Djenan-el-Dar, le 2 Juillet 1909 (Gandon, photo-édit. Paris)
- ci-contre à droite : une affiche du Comité de Défense sociale (1910)
- ci-dessus : dessin de Grandjouan (carte postale vers 1910)





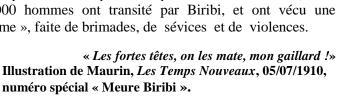
<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Le cavalier Miserey. Moeurs militaires contemporaines, Paris, G. Charpentier, 1887.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Notamment, Camisards, Peaux de Lapins et Cocos : corps disciplinaires de l'armée française, Paris, La Revue Blanche, 1901.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Fils aîné d'un ouvrier juif parisien, Gaston Mardochée Brunswick, dit Montéhus, est un chansonnier socialiste, antimilitariste jusqu'en 1914, puis révolutionnaire cocardier. Il est l'auteur de *Gloire au 17<sup>e</sup>*, lors de la révolte des vignerons du Languedoc, et de plusieurs partitions sur le bagne. À dater de 1914, mettant sa plume au service de la guerre (*La guerre finale*, parodie de *L'internationale*), Montéhus loue le courage du poilu, l'abnégation des « moricauds » de l'armée d'Afrique, le président Poincaré..., tout en stigmatisant la barbarie de Guillaume II. En 1923, cette figure majeure du socialisme libertaire retrouve son étiquette antimilitariste en écrivant *La butte rouge*, chanson pacifiste la plus chantée en français jusqu'au *Déserteur* de Boris Vian, en 1954.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Le 2 juillet 1909, le disciplinaire Albert Aernoult, jeune couvreur syndicaliste (condamné pour fait de grève, engagé dans l'armée, affecté au 1<sup>er</sup> bataillon d'infanterie légère d'Afrique), est battu à mort par trois gradés, en Algérie, dans le camp de Djenan-el-Dar : « *mort d'une congestion cérébrale* » selon les termes officiels. Émile Rousset, lui aussi disciplinaire, un des témoins du meurtre, dénonce le crime aux autorités militaires : « *roué de coups, bâillonné et exposé au soleil* ». Malgré toutes les pressions subies, dont un Conseil de guerre, une condamnation et une incarcération au pénitencier de Douéra, Rousset réussit à sensibiliser la Ligue des droits de l'Homme, la presse et les députés socialistes, donnant de l'ampleur à cette affaire. Après deux rebondissements - acquittement des gradés responsables du meurtre, en septembre 1911, puis procès de Rousset accusé du meurtre d'un de ses condisciples, de décembre 1911 à juin 1912 -, un non-lieu est finalement prononcé en faveur d'Émile Rousset. Pour les milieux syndicalistes et le CDS (Comité de Défense Sociale, fondé en 1903), la retentissante affaire Aernoult-Rousset a été « l'affaire Dreyfus des ouvriers ».

Le temps est passé et, avec l'entrée en guerre, « l'Union sacrée » remet au goût du jour les chansons bellicistes; ainsi le comique troupier Bach chante-t-il en 1913 L'Ami Bidasse (paroles de Bousquet, musique de Mailfait), et Montéhus lui-même donne-t-il à « l'Union sacrée » certains de ses chants les plus enflammés. Le combat contre Biribi marque une pause durant la Grande Guerre, et si la portée de la dernière grande offensive d'Albert Londres, du 19 avril au 10 mai 1924 dans Le Petit Parisien, relance la contestation des dysfonctionnements des Bat' d'Af', la question des bagnes militaires d'Afrique du nord ne sera vraiment posée à nouveau que pendant la guerre d'Algérie, en 1959. Avec la disparition des colonies, ce sont les années 1970 qui ont finalement raison de Biribi. Il n'en demeure pas moins vrai que pendant cette épreuve de près d'un siècle et demi, entre 600 000 et 800 000 hommes ont transité par Biribi, et ont vécu une exclusion « extrême », faite de brimades, de sévices et de violences.





# Des mots, des dessins, mais peu de clichés photographiques

« Lieu de mémoire » au sens où l'entend Pierre Nora<sup>19</sup>, ou « non-lieu de mémoire », selon la formulation de Dominique Kalifa<sup>20</sup>, ne serait-ce que pour le mutisme des archives et la rareté des travaux universitaires sur ce dispositif disciplinaire, Biribi s'est surtout forgé un public par les écrits romancés, et les dénonciations populaires de la presse. Plus que les « Joyeux », c'est la Légion étrangère qui en appelle à l'imaginaire du grand public de l'entre-deux-guerres<sup>21</sup>. Le monde des bagnes, de Guyane notamment, est bien représenté dès les premiers temps du cinéma muet<sup>22</sup>. Le cinéma s'empare du képi blanc. La figure du légionnaire va d'ailleurs donner un genre cinématographique, mais un seul film, Les Réprouvés<sup>23</sup>, d'après le roman d'André Armandy, évoque les Bat' d'Af' en 1937.

Quant à la bande dessinée, ce n'est que récemment que Biribi a été pour elle une source d'inspiration. En 2007, Sylvain Ricard, (scénario) et Maël (dessins) ont livré une bonne adaptation de la nouvelle de Frantz Kafka<sup>24</sup>; en 2012, le même Sylvain Ricard et Olivier Thomas (dessins) ont publié *Birib*i, dans la série « La Grande évasion »<sup>25</sup>. Enfin, tout dernièrement, en 2016, Frédéric Chabaud (scénario) et Julien Monier (dessins, couleurs), ont à nouveau abordé, avec Fatalitas, publié par les Éditions Filidalo, le thème des Bat' d'Af' et des « Joyeux ».

À la veille du deuxième conflit mondial, les derniers soldats des bataillons disciplinaires n'étaient plus cantonnés qu'à Tatahouine et Gabès, dans le Sud tunisien ; mais il faut attendre les années 1970 pour que la « compagnie spéciale de troupes métropolitaines », rapatriée de Tinfouchy (500 km au sud de Colomb Béchar) au fort d'Aiton (Savoie) soit dissoute, comme la 3e compagnie d'infanterie légère d'Afrique implantée à Obock (Territoire français des Afars et des Issas). « Le tombeau »<sup>26</sup>, dit-on, continuait encore à y être appliqué.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Selon Pierre Nora, un lieu de mémoire « va de l'objet le plus matériel et concret, éventuellement géographiquement situé, à l'objet le plus abstrait et intellectuellement construit ». Cf. Les lieux de mémoire, Paris, Gallimard : 3 tomes (1984, 1986,

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Cf. Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Perrin, 2009.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> La Légion étrangère porte avec elle l'idée d'aventure, l'exotisme, le dépassement de soi, le thème d'un nouveau départ. Le cinéma, en faisant appel à des stars du grand écran, contribue à promouvoir cette image autour de celle du légionnaire viril, bagarreur mais séducteur : Gary Cooper (Morocco, de Joseph Von Sternberg, en 1930), Jean Gabin (La Bandera, de Julien Duvivier, en 1935), Fernandel (*Un de la Légion*, de Christian-Jaque, en 1936) ...

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Deux références suffisent à l'illustrer : dès 1899, L'Affaire Dreyfus, film politique et militant réalisé par George Méliès, et, en 1938, la sortie de Chéri-Bibi (Léon Mathot), avec pour acteurs principaux Pierre Fresnay et Jean-Pierre Aumont.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Les Réprouvés, film de Jean Séverac, avec pour acteurs principaux Jean Servais et Janine Crispin. Son thème musical est un chant de marche (paroles de Jean Séverac, musique de Maurice Naggiar), dont le premier couplet, « sur la terre africaine », évoque des « Bat'd'Af' », « des gars qu'ont pas eu de veine ».

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Dans la colonie pénitentiaire, chez Delcourt.

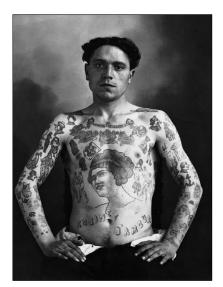
<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Chez Delcourt. Huit albums scénarisés et dessinés par des équipes différentes, racontant des évasions, réelles ou fictives, ont été édités de 2012 à 2014.

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Pratique punitive : corps enfoui dans le sable, la tête seule sortant du trou, sous un soleil ardent. Une version plus « soft » évoque un confinement, face contre terre, sous une tente étroite et basse.

# Réalité et mythologies



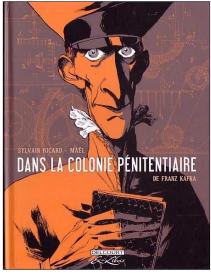


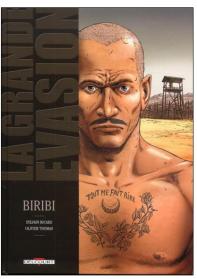


Sans patrie... Pas de chance... Robinet d'amour...

Clichés extraits de Jérôme Pierrat et Éric Guillon, Mauvais garçons, portraits de tatoués (La Manufacture de Livres, 2013).



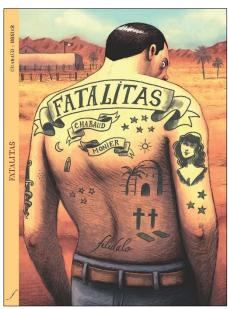




Ci-dessus : Affiche de Roland Coudon pour le film Les Réprouvés de Jean Séverac (1937) "Le premier film sur les Bat' d'Af"

Ci-dessus au centre et à droite, et ci-contre, trois albums de bande dessinée contemporaine :

- Dans la colonie pénitentiaire, de Franz Kafka (Scénario : Sylvain Ricard ; dessins : Maël), Éditions Delcourt, 2007
- *La grande évasion Biribi* (Scénario : Sylvain Ricard ; dessins : Olivier Thomas), Éditions Delcourt, 2012
- Fatalitas (Scénario : Frédéric Chabaud ; dessins : Julien Monier), Éditions Filidalo, 2016



# Compléments sur la biographie et l'œuvre photographique de Robert Schlèber au Soudan français

par Stéphane Richemond\*

Les recherches menées par Claude Gassmann puis par nous-même¹sur Robert Schlèber ont permis depuis quelques années de mieux connaître la vie et la production photographique de ce premier colon du Soudan français. Elles s'inscrivent dans le cadre plus large d'une recherche sur la biographie et l'œuvre des premiers éditeurs de cartes postales vivant sur le sol soudanais². Ceux-ci ont vite supplanté les éditeurs européens (Albert Bergeret [AB&C¹e], le Belge Charles Vinche, la Société française d'Électrographie [SFE]). Nous présentons ici les résultats de recherches récentes³ aux Archives nationales du Mali et la découverte de photographies de Robert Schlèber permettant de lui attribuer une nouvelle série de cartes postales anonymes.

# Rappels et compléments biographiques sur Robert Schlèber<sup>4</sup>

Fils d'Antoine Schléber, cultivateur originaire d'Eschau (Bas-Rhin), Joseph Robert Schlèber naquit le 17 mars 1868, à Dangolsheim, en Alsace (encore française et bientôt allemande), dans l'arrondissement de Strasbourg. Robert Schlèber arriva, en 1881, dans la colonie du Sénégal. Il y travailla un an comme simple employé de M. Schirr<sup>5</sup>, et peut-être pour la Maison Flers de Saint-Louis qui fabriquait de la limonade et de l'eau de Seltz. Il part ensuite pour le Haut-Fleuve, où il s'installa le 15 août 1882 à Kayes, peut-être associé ou employé de Schirr qui avait des comptoirs commerciaux au Soudan. Il ne fit pas de service militaire mais servit, en 1886, comme volontaire à la compagnie du capitaine Blanchard lors de l'insurrection menée par le résistant soninké Mamadou Lamine Dramé.

### \* srichemond@hotmail.com

<sup>1</sup> - Claude Gassmann, Robert Schléber, une aventure alsacienne au cœur du Sahel en 1900. Auto-édité, Strasbourg, juin 1999.

- Proposition pour la croix de chevalier du Mérite agricole (1903)
- Réponse du 3 février 1903 de la Maison Schléber à la demande de renseignements du cercle de Kayes
- Déclaration du 31 août 1906 des pertes en marchandises de la Maison Schléber
- Courrier en date du 29 septembre 1906 de M. Benoît Auduc, expert délégué par la Commission d'évaluation des pertes et avaries occasionnées par les inondations de Kayes, à M. le président de la Commission d'évaluation des pertes et avaries occasionnées par les inondations
- Proposition du 23 septembre 1911 en faveur de Robert Schléber pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur
- Proposition du 1<sup>er</sup> juillet 1912 en faveur de Robert Schléber pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur
- Proposition du 1er janvier 1914 en faveur de Robert Schléber pour la croix de chevalier de la Légion d'honneur
- <sup>4</sup> Nous adoptons ici l'orthographe "Schlèber" et non "Schléber", avec un accent grave comme nous l'avions fait dans les précédents articles consacrés à ce colon du Soudan. Il semble que l'accent grave apparaissant sur ses courriers et divers tampons ait relevé d'une fantaisie que l'on pourrait expliquer par le fait que ce patronyme se prononce plus volontiers avec un accent grave ou encore de la volonté de ne plus porter le même patronyme qu'une partie de sa famille qui avait choisi d'être allemande. Après hésitation, nous avons choisi de respecter sa volonté.

<sup>-</sup> Stéphane Richemond, "Les cartes postales soudanaises de Robert Schlèber". *Images & Mémoires*, *Lettre de liaison n* $^{\circ}$  16, automne 2007. (www.imagesetmemoires.com)

<sup>-</sup> Stéphane Richemond, "Après la découverte de cartes-photos pionnières : Schlèber premier éditeur soudanais ?". *Images & Mémoires, Bulletin n*°17, printemps 2008. (www.imagesetmemoires.com)

<sup>-</sup> Stéphane Richemond, "Robert Schlèber, éditeur soudanais anonyme". *Images & Mémoires*, *Bulletin n*° 22, automne 2009. (www.imagesetmemoires.com)

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> - Stéphane Richemond, "Les cartes postales soudanaises et sénégalaises d'Henri Danel", *Images & Mémoires*, *Bulletin n°19*, automne-hiver 2008. (www.imagesetmemoires.com)

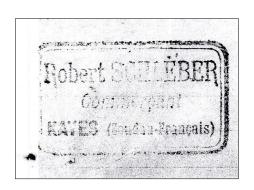
<sup>-</sup> Stéphane Richemond, "Cartes postales soudanaises de Marcel Simon", *Images & Mémoires*, *Bulletin n* $^{\circ}$  24, printemps 2010. (www.imagesetmemoires.com)

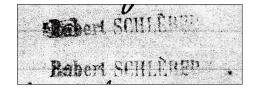
<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les principaux documents obtenus lors de nos dernières recherches aux Archives nationales du Mali sont les suivants :

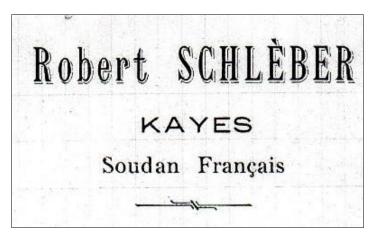
<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Au décès de Schlèber, un document mentionne Schirr, son neveu, sans doute le fils de l'ancien employeur de Schlèber à Saint-Louis qui était peut-être son beau-frère.

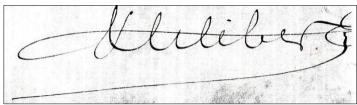
Schlèber se mit à son propre compte à partir de 1886, à Kayes. Il y eut sa maison d'habitation, une boulangerie et des dépendances à l'angle de la rue Gouyou et de la rue du Colonel Bonnier. Il y ouvrit une épicerie place du Marché et rue André Lebon<sup>6</sup>, et plus tard une fabrique de siphons, sirops et limonades. Il fut victime, en 1890, de la première inondation de Kayes<sup>7</sup>.

Il se lança, à partir de 1890, dans la culture de l'arachide autour de Goutioubé, sur la rive gauche de la Falémé. Puis, encouragé par ses résultats, entreprit la culture du sésame et fit des essais de culture d'indigo et de coton. Ses implications dans diverses cultures valurent à Robert Schlèber de recevoir en 1904 le brevet de chevalier du Mérite agricole. Son chiffre d'affaires était croissant et dépassa 100 000 francs en 1900 et 120 000 francs trois ans plus tard. Un rapport de 1903 indique que Robert Schlèber possédait des sous-comptoirs à Goutioubé, Mourala, Sénédebou, Falémé.









Papier en tête, signature et divers tampons de Robert Schlèber

Catholique, Robert Schlèber était proche des Pères Blancs de Dinguira (Province du Logo, près de Kayes) qui ont remplacé les Spiritains en 1901. Il rencontra aussi ceux de Kita où il put se rendre par le train. Il resta à Kayes, en 1903-1904, durant l'épidémie de fièvre jaune, et subit la seconde inondation de Kayes les 21 et 22 août 1906<sup>8</sup>.

Robert Schlèber se rendit au moins une fois à Tombouctou, en 1904 ou 1905, profitant probablement de la fin de la construction du chemin de fer de Kayes au Niger qui arriva à Bamako en mai 1904 et à Koulikoro en décembre de la même année. Il remonta ensuite le Niger, s'arrêtant à Nyamina et Mopti, puis séjourna à Tombouctou.

En 1907, la maison Schlèber appartenait à la liste des maisons de commerce du cercle de Bamako. Elle y était représentée par une personne nommée Garros "venu de France" qui travailla aussi à Kayes pour Schlèber. Après un échec en 1907, Robert Schlèber fut élu le 29 novembre 1908 au Bureau de la Chambre de Commerce de Kayes dont il devint vice-président. Il fut naturalisé français le 4 octobre 1912.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> On ne connaît pas la date exacte de l'installation de Schlèber à ces différentes adresses qui sont fournies dans le dossier d'indemnisation des inondations de 1906.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Depuis que les Français y étaient présents. Une plaque, près de la mairie de Kayes fournit les dates des grandes inondations depuis celle de 1890.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Robert Schlèber déclara une perte de 39 000 francs de marchandises et de 8 000 francs de dégradation d'immeubles. Il ne fut pas plus indemnisé que les autres entreprises dans la même situation telles Devès et Chaumet, Maurel et Prom, Buhan et Teissere, Périssac... installées comme lui à Kayes.

Robert Schlèber se plaignit des répercussions sur sa santé de son acharnement au travail dans son courrier de demande d'indemnisation des dommages subis lors de l'inondation de 1906. Il semble que ce fut la raison de son retour en France, en 1913, pour un congé<sup>9</sup>. C'est une note reçue à Kayes le 7 janvier 1914 qui informa l'administration de Kayes de son décès en France.

À plusieurs reprise Robert Schlèber sollicita la croix de chevalier de la Légion d'honneur. C'est le cas en 1912 et 1913<sup>10</sup>. La demande fut renouvelée par l'Administration, en 1914, après son décès. Le 11 avril 1912, la demande fut motivée par le gouverneur par intérim de la colonie du Haut-Sénégal-Niger comme suit : « M. Schléber est le plus vieux colon du Soudan. C'est lui qui a introduit la culture de l'arachide dans le pays et a créé ainsi une source de revenus considérable. Très aimé et très respecté des indigènes, il nous a fourni à maintes reprises des renseignements très sérieux qui nous ont permis de maintenir dans l'ordre certaines populations turbulentes. Par la loyauté et la droiture de son caractère, il s'est acquis l'estime générale; il mérite à tous égards que le gouvernement reconnaisse son désintéressement et les services qu'il a rendu à la cause française en lui accordant la haute distinction que je sollicite en sa faveur. »

Peu après le décès de Schlèber, son héritage fut revendiqué par son frère Marcel Schléber, fonctionnaire allemand, vivant à Schlestadt en Alsace. Un rapport politique du Cercle de Kayes relata en novembre 1914 : « Il est parvenu à Kayes des circulaires datées de Berlin écrites en langue française et adressées par l'intermédiaire d'agences allemandes établies en Italie et en Espagne, circulaires N° 3 et 4, qui ont été envoyées à un commerçant de la place (Maison Schléber et Salacroux) commentant les événements du 20 septembre et 10 octobre 1914. Naturellement, toutes les explications qu'elles donnent et les renseignements qu'elles contiennent sont favorables à nos ennemis. »

Après le décès de Schlèber, c'est Schirr qui géra l'entreprise, jusqu'en avril 1915 où il en céda la gestion à un certain Mole. La question de la légitimité des droits de Marcel Schléber sur la succession de son frère se posa plusieurs années. Suite à un courrier du 1er mai 1916 du curateur aux successions et biens vacants au juge de paix à compétence étendue de Kayes, demandant l'inventaire et la pose de scellés, une ordonnance fut prise dans ce sens le 6 mai 1916. Elle fut annulée quelques jours plus tard, le 16 mai, à la demande du procureur général qui argua qu'il lui semblait conforme aux instructions ministérielles de considérer Marcel Schléber comme Alsacien. L'affaire se poursuivit, le 26 décembre 1916, avec un télégramme du Gouverneur général indiquant que Marcel Schléber n'a pas droit à l'exonération des mesures de séquestre, sa qualité de fonctionnaire allemand suffisant à lui dénier le droit d'invoquer le bénéfice des dispositions édictées en faveur des Alsaciens-Lorrains.

L'entreprise continua d'exister avec la même raison sociale et aucun signe de vie ne fut donné à notre connaissance par Marcel Schléber depuis la déclaration de guerre

# Production photographique de Robert Schlèber

En complément de ses activités professionnelles à Kayes déjà décrites, Robert Schlèber fut l'auteur d'une production photographique importante dont une grande partie éditée sous forme de cartes postales à partir du début de l'année 1904, d'après les cachets postaux que nous avons observés. Ces clichés ont donné lieu à l'édition de plusieurs séries de cartes, parfois anonymes, déjà décrites dans notre Bulletin [cf. note 1]. C'est à cette activité d'édition de cartes postales, dont le chiffre d'affaires est trop peu important pour être mentionné dans les demandes de renseignements administratifs, que Schlèber doit sa notoriété d'aujourd'hui. Ces éditions de bonne qualité sont de l'ordre d'une centaine. Elles apportent une contribution significative à l'iconographie du Soudan. Elles semblent avoir été le fruit d'une passion de deux ou trois ans tout au plus. En effet, aucun sujet nouveau n'apparaît après 1905. Par exemple, il ne fait pas de photographies de la ville de Bamako qui devint la capitale du Soudan en mai 1908 et où il possédait un comptoir.

<sup>9</sup> Une nouvelle épidémie de fièvre jaune qui sévit dans la région en 1912 n'est peut-être pas étrangère à la dégradation de sa

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> La demande du 1<sup>er</sup> juillet 1913 mentionne que Schlèber a effectué, congés déduits, 31 ans, 4 mois et 15 jours dans la colonie.

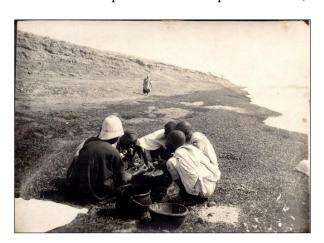




Ci-dessus, cartes postales d'édition artisanale à dos non divisé, intitulées toutes deux Kayes-Le Marché.

La première carte postale a été ensuite été rééditée, en 1904, dans la série A sous le n° 8, et la seconde, la même année, dans la série B sous le n° 1.

Nous avons fait l'acquisition d'un lot d'une dizaine de photographies dont deux ont été éditées sous forme de cartes postales portant la mention "**Robert Schléber, Kayes**" ce qui permet d'attribuer le lot à ce photographe. Voici, ci-dessous à gauche, une photographie du lot, de dimension 17 x 12,3 cm, portant au dos la légende *Au Soudan - Déjeuner sur l'herbe*<sup>11</sup>. À sa droite, une carte postale portant côté vue la même légende ainsi que la mention d'éditeur précitée et l'inscription "Série A, n°12" :





Voici une seconde photographie du lot de dimension 14,8 x 10 cm portant la mention au dos *Halte d'une caravane* à gauche d'une carte postale intitulée *Caravane au repos* portant la mention d'éditeur précitée et l'inscription "Série A, n°10" :





30

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Le personnage de dos est un Père Blanc.

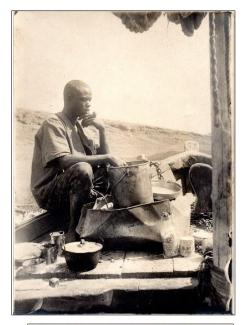
Voici une troisième photographie du lot légendée au dos *Voyage sur le Sénégal – Ma cuisine et mon cuisinier*, au-dessus d'une carte postale anonyme intitulée *Cuisinier indigène sur un chaland*.

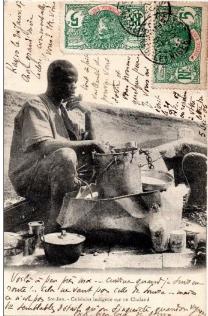
Cette photographie est attribuée à Robert Schlèber car elle appartient à un lot dont deux photographies ont été éditées sous forme de cartes postales portant son nom. Elle est identique à une carte postale anonyme. Nous franchissons donc le pas sans grand risque d'attribuer à Robert Schlèber toute la série de cartes postales à laquelle celle-ci appartient.

Nous avons retrouvé vingt cartes postales dans cette série :

- (1) MÉDINE.- La Gare
- (2) MÉDINE. La Grande Rue
- (3) MÉDINE. Le Marché
- (4) MÉDINE.- La Tour Descemet (Construite en 1857, lors du Siège de Médine)
  - (5) Train en gare de MÉDINE
  - (6) Le Train de Médine en gare de KAYES
  - (7) MÉDINE.- Vue du côté Est
  - (8) MÉDINE.- Vue du côté Sud
  - (9) MÉDINE.- Vue générale
  - (10) Soudan. Les Chutes du Félou, près de Médine
  - (11) Soudan. Une des Chutes du Félou près de Médine
  - (12) Soudan. Cuisinier Indigène sur un Chaland
  - (13) Soudan. Femme portant son Enfant
  - (14) Soudan.- Marchands d'Autruches
  - (15) Soudan.- Maures
  - (16) Soudan. Maures et Bœufs porteurs
  - (17) Soudan.- Musiciens indigènes
  - (18) Soudan.- Pileuses de Mil
  - (19) Soudan. Préparatifs de départ d'une caravane de Maures
  - (20) Le Vapeur Brière de l'Isle à Kayes

La plupart de ces cartes postales ont voyagé, la plus ancienne étant datée du 2 octobre 1905. Les premières cartes de cette série sont une contribution intéressante à l'iconographie de Médine.







(1) MÉDINE - La Gare





(3) MÉDINE - La Gare



(4) MÉDINE – La Tour Descemet (Construite en 1857 lors du siège de Médine)



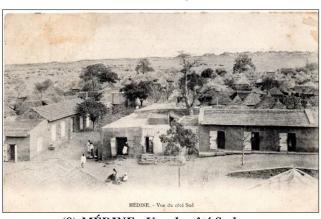
(5) Train en gare de MÉDINE



(6) Le Train de Médine en gare de KAYES



(7) MÉDINE - Vue du côté Est



(8) MÉDINE - Vue du côté Sud



(9) MÉDINE - Vue générale



(10) Les Chutes du Félou, près de Médine



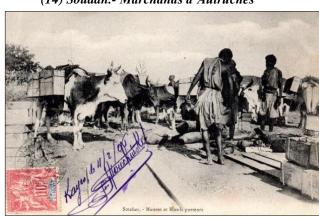
(11) Une des Chutes du Félou, près de Médine



(14) Soudan.- Marchands d'Autruches



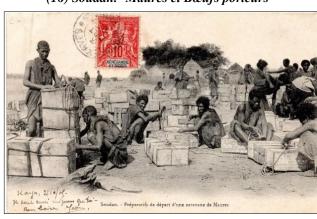
(15) Soudan.- Maures



(16) Soudan.- Maures et Bœufs porteurs



(17) Soudan.- Musiciens indigènes



(19) Soudan.- Préparatifs de départ d'une caravane de Maures

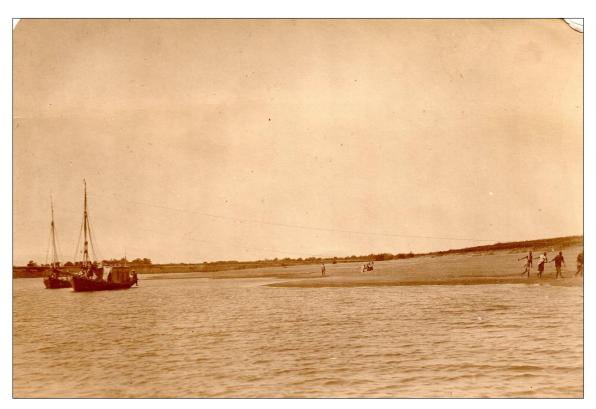


(20) Le Vapeur Brière-de-L'Isle à Kayes (13) Soudan.- Femme portant son Enfant (18) Soudan.- Pilleuses de Mil





# Les autres photographies du lot



Chalands remontant le Sénégal à la cordelle, 14 x 10 cm



Ci-dessus, et en haut à droite : Blanchisseuses sur les bords du Sénégal (2 clichés)

Ci-contre : Koutioubé – Soudan- Blanchisseuses sur les bords du Sénégal

Format de ces trois photographiess : 17 x 12 cm











Ci-dessus,

à gauche: Bœufs porteurs

à droite : Chargement de bœufs porteurs

À gauche: Préparatifs de départ d'une caravane maure chargeant des bœufs porteurs

Ces trois photographies sont de format 14,8 x 10 cm.

# Sommaire des derniers Bulletins d'I&M: Études et varia

# Bulletin n • 55, hiver 2017-2018

- Patrice Garcia: Côte occidentale d'Afrique: Les premières sociétés commerciales et industrielles (Actions et titres bancaires anciens Photographies anciennes Cartes postales anciennes).
   Étude #02: La S.C.I.P.A. La S.F.B. La Kokumbo
- Jean-Jacques Fadeuilhe : Cartes postales de Côte d'Ivoire : la Collection Eugène Aubert
- Alain Tirefort: L'envers du décor îlien: Cyclones antillais en images: XVIIIe XXIe siècles
- Olivier Auger : Ordre moral et censure : Sur une carte postale d'Algérie caviardée par l'éditeur Neurdein
- Stéphane Richemond: Contribution à l'évaluation d'un patrimoine iconographique en vue d'applications aux pays d'Afrique subsaharienne (3) Mesure des disparités liées à la corrélation des caractères temporel et régional

# Bulletin n°54, automne 2017

- Philippe David: Mémoires & Images... d'expositions: Dakar 1977 et Abidjan 1980
- Patrice Garcia: L'aviateur Georges Lachmann (1890-1961) et la Société d'Exploitation de Produits Coloniaux (SEPC) (anciennement G. Lachmann et Cie, Abidjan Côte d'Ivoire)
- Alain Tirefort: Une invitation au voyage Redécouvrir l'œuvre de Henry de Monfreid
- *Stéphane Richemond*: Contribution à l'évaluation d'un patrimoine iconographique en vue d'applications aux pays d'Afrique subsaharienne (2) Mesure des disparités régionales

Les sommaires des *Bulletins* plus anciens, et la plupart des études et varia, peuvent être retrouvés sur notre site internet : **www.imagesetmemoires.com** 

# De l'ironie

# À propos du texte de Montesquieu "De l'esclavage des nègres" (De l'Esprit des Lois, Livre XV, Chapitre 5)

par Jean-Pierre Paulhac<sup>37</sup>

DE L'ESPRIT

DES

RAFFORT QUE LES LOIX DOIVENT AVOIR AVEC LA CONS UTION DE CHAQUE GOUVENRAMENT, LES MOEURS, LE CLIMAT, LA RELIGION, LE COMMERCE, &c.

Des recherches nouvelles fur les Loix Romaines touchant les Successions, sur les Loix Françoises, & sur les Loix Féodales,

TOME PREMIER.

Notre époque actuelle, si riche en innovations, en trouvailles technologiques, éprouve un peu de mal avec certaines tournures de pensées subtiles, comme la fabuleuse ironie, arme favorite de nos plus grands écrivains du XVIIIe siècle.

Ainsi le célèbre texte de Montesquieu "De l'esclavage des nègres" issu de L'Esprit des Lois, monument de philosophie du droit paru en 1748, connaît de grandes difficultés à être compris de notre époque. Je vous renvoie à quelques analyses désolantes que l'on peut trouver sur le Net. Notamment sous la plume d'Odile Tobner, agrégée de lettres, veuve du grand écrivain camerounais, Mongo Béti.

Pardonnez-moi de vous infliger une petite explication de texte, mais il me semble que chaque ligne de ce morceau de bravoure ne peut résister à l'analyse d'un lecteur avisé, acceptant de comprendre les idées énoncées dans la réalité de leur contexte.

Ci-contre: page de titre du tome premier de l'édition originale de 1748

Ci-dessous : le Chapitre 5 du Livre XV de cette même édition originale

(Source : exemplaire de la Bibliothèque d'Oxford numérisé par GoogleBooks et disponible sur internet)



qui rendoit esclaves les Négres de ses colonies: mais Livre quand on lui eut bien mis dans l'esprit que c'étoit la ME. voye la plus fure pour les convertir, il y confentit. Chap. V.

# CHAPITRE V.

# De l'esclavage des Négres.

CI j'avois à foutenir le Droit que nous avons eu de I rendre les Négres esclaves, voici ce que je dirois: Les peuples d'Europe ayant exterminé coux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en fervir à défricher tant de terres.

Le fucre seroit trop cher si l'on ne faisoit travailler la plante qui le produit par des esclaves.

Ceux dont il s'agit font noirs depuis les pieds jufqu'à la tête, & ils ont le nés si écrasé qu'il est presqu'impossible de les plaindre.

On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un Etre sage, aît mis une ame, surtout un ame bonne, dans un corps tout noir.

Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie qui font des Eunuques, privent toûjours les Noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une façon plus marquée.

On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui chez les Egyptiens, les meilleurs Philofo-Ccc 3

DE L'ESPRIT

LEVRE Philosophes du monde, étoit d'une si grande conséquence, qu'ils faifoit mourir tous les hommes roux qui Ch. VI. leur tomboient entre les mains.

Une preuve que les Négres n'ont pas le fens - com-

mun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre, que de l'or qui chez des Nations policées est d'une fi grande conféquence.

Il est impossible que nous supposions que ces genslà foient des hommes, parce que si nous les supposions des hommes, on commenceroit à croire que nous ne fommes pas nous-mêmes Chrêtiens.

De petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains. Car si elle étoit telle qu'ils le difent, ne seroit-il pas venu dans la tête des Princes d'Europe, qui font entr'eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la Misériricorde & de la Pitié?

# CHAPITRE VI.

# Véritable origine du Droit de l'esclavage.

IL est tems de chercher la vraye origine du Droit de l'esclavage. Il doit être fondé sur la nature des choses: voyons s'il y a des cas où il en dérive.

Dans tout Gouvernement Despotique on a une grande facilité à se vendre; l'esclavage politique y anéantit en quelque façon la liberté civile.

Mr.

36

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> paulhac.jean-pierre@wanadoo.fr

« Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais : »

Le premier mot définit d'emblée la tonalité globale, hypothétique, puisqu'il s'agit d'un conditionnel dont tout le texte découle. Émettre une hypothèse signifie que l'on n'adhère pas forcément à ce que l'on va décrire, que le propos qui suit est soumis à caution. Cela d'autant plus que le mot central de la proposition initiale est le « droit », thème central de l'ouvrage L'Esprit des Lois. En somme le « juriste » se place devant la possibilité qu'il y aurait, éventuellement, de considérer qu'il existe un droit de l'esclavage. Mais en exprimant cela le locuteur se situe de lui-même en dehors de ceux qui le pensent puisqu'il ne l'admet pas comme certitude mais comme hypothèse. Par conséquent, le juriste Montesquieu veut seulement examiner une liste de justifications de l'esclavage, auxquelles il n'adhère nullement, en restant totalement observateur de ce propos.

Or, l'analyse de chacune des propositions qui suivent va nous montrer, l'une après l'autre, que ce « *droit* » n'est en aucun cas défendable. La démonstration, non écrite, mais latente et livrée à l'intelligence du lecteur, est de prouver, par l'absurde, que l'esclavage ne peut être défendable et qu'il ne relève d'aucun droit.

« Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres. »

Le premier « argument » est celui de la conquête, purement impérialiste, pour employer un terme moderne, de nouveaux territoires, en Amérique, et de leur nécessaire exploitation agricole. Le fait est historique et avéré. Mais deux indices ne nous permettent pas de suivre le propos tel qu'il est libellé. D'abord, «  $Ayant\ exterminé\ »$  explique que la possession de nouvelles terres s'est accompagnée du massacre délibéré des populations. Ensuite, l'autre élément détonnant est le verbe devoir : «  $ils\ ont\ d\hat{u}$  ». Évidemment, rien n'oblige à l'esclavage pour cultiver les terres, même si nous sommes encore sous l'ancien régime et donc le servage en France. Un esprit sensé ne peut donc souscrire à l'obligation de l'esclavage, conséquence du génocide des populations autochtones. Un premier crime justifiant un second crime.

« Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves. »

C'est peut-être l'argument le plus difficile pour nous, hommes du vingtième-et-unième siècle, dont l'addiction au sucre est bien connue. Seulement, en 1748 qui consomme le produit de la canne ? Certainement pas les gens de basse extraction. C'est une trouvaille récente qui agrémente la table de la noblesse et de la bourgeoisie. Il s'agit donc, à cette époque, encore d'un aliment de luxe. À partir de là, puisque nous parlons d'une population pour laquelle l'argent n'a pas grande valeur, car il abonde jusqu'à l'excès, quel est le réel problème du prix du sucre ? Celui-ci devient alors totalement dérisoire au regard de sa fabrication née de l'asservissement d'autrui. C'est donc cet odieux décalage entre le produit fini, rare et cher, et la nature du servage qui « le produit » qui doit normalement déclencher l'indignation chez le lecteur éclairé.

Voltaire dans *Candide* (1759) use du même procédé en faisant parler un esclave noir du Surinam : « *Quand nous travaillons aux sucreries, et que la meule nous attrape le doigt, on nous coupe la main ; quand nous voulons nous enfuir, on nous coupe la jambe : je me suis trouvé dans les deux cas. C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. »* 

« Ceux dont il s'agit sont noirs depuis les pieds jusqu'à la tête ; et ils ont le nez si écrasé, qu'il est presque impossible de les plaindre. »

Ceft a ce prix que vous mangez du fucre en Europe.

Cantale Chapite 19

J. off. Monan le J'un.

1957.

1958.

1969.

1979.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989.

1989

Gravure de Moreau le Jeune illustrant Candide (édition des Œuvres complètes de Kehl). 1787.

Voici l'argument qui révolte le plus les membres de la « *minorité visible »* lorsque, de nos jours, ils lisent cette phrase. Il leur semble retrouver là le racisme le plus élémentaire, le plus trivial, le plus ignoble dans la bouche d'un homme blanc.

Alors regardons mieux ce qui est écrit.

Déjà, l'expression « ceux dont il s'agit » peut être ressentie comme une négation de l'identité, la non-reconnaissance de l'humanité des Noirs en les camouflant sous une tournure impersonnelle et vague. Mais, en même temps, ne traduit-elle pas aussi l'embarras du défenseur de l'esclavage qui ne peut faire autrement qu'utiliser une périphrase pour nommer l'innommable ?

Entrons dans le cœur de son propos. « depuis les pieds jusqu'à la tête » : existe-t-il une autre possibilité ? La

moitié du corps ? Seulement jusqu'au cou ? La formulation devient ridicule par elle-même. Enfin la discrimination physique qui repose sur le « nez écrasé » est-elle crédible parce qu'au pays des Bourbons l'appendice nasal resplendit de ses courbes bien proéminentes ? Nous sommes dans le plus grand grotesque.

Attachons-nous enfin à la dernière formulation : « presque impossible de les plaindre ». Tout est dans l'atténuation du « presque » qui n'a pas grande valeur sémantique face au totalitaire « impossible » mais qui dénote, au milieu de tant d'absurde ignominie, une ultime réticence qui remet finalement en cause l'absolu du propos et annule ainsi sa portée.

« On ne peut se mettre dans l'esprit que Dieu, qui est un être très sage, ait mis une âme, surtout une âme bonne, dans un corps tout noir. »

Argument religieux massue puisque les papes ont longtemps hésité, à coup de bulles, pour décider si, réellement, oui ou non, les Noirs avaient une âme, donnant ainsi, de facto, la bénédiction tacite de l'Église pour l'organisation de la traite.

Là encore examinons comment l'idée est exprimée. Nous parlons de métaphysique et nous sommes face à un vocabulaire que l'on utiliserait pour déposer un objet dans un récipient : « On ne peut se mettre dans » « ait mis ... dans ». Remarquons aussi l'incise, à deux doigts d'être blasphématoire, puisqu'elle exprime un jugement sur Dieu, en invoquant non pas son « immense sagesse » ou « bien sa « grande bonté » mais une caractéristique humaine quantifiable par un « très », contraire à toute la vision théologique de l'esprit suprême, au-delà de toute évaluation humaine.

Enfin le contraste grotesque entre le « *noir* » et l'âme fait évidemment référence à la couleur démoniaque héritée des images médiévales, époque peu prisée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi l'argument théologique ne provient-il que d'une espèce de superstition, peu en accord avec les textes bibliques, ce qui revient, là encore, à lui enlever toute réelle justification religieuse.

« Il est si naturel de penser que c'est la couleur qui constitue l'essence de l'humanité, que les peuples d'Asie, qui font des eunuques, privent toujours les noirs du rapport qu'ils ont avec nous d'une manière plus marquée. »

Voici l'argument que les livres scolaires laissent de côté et remplacent par les (...) signe d'une coupure. Dommage, car je trouve qu'il mérite le détour...

Nous commençons sur le ton de la démonstration, une justification d'un argument par un autre. Mais derrière ce vocabulaire si docte, quel est le sens de la proposition? Expliquer « l'essence de l'humanité » par « la couleur ». L'essence, si l'on suit la définition du mot, évoque tout ce qui est fondamental, donc profond, enraciné, intime, « essentiel ». Cette égalité entre ces deux notions, l'une intérieure, l'autre purement extérieure, équivaut à donner comme équivalent le contenant et le contenu, la boîte et le cadeau qu'il contient. C'est un pur non-sens en termes de démonstration.

Mais cela n'est rien avec ce qui suit.

On caractérise, d'une incise anodine, « qui font des eunuques », les pratiques des « peuples d'Asie » (Là aussi il y aurait beaucoup à dire d'une telle généralisation...) envers les Noirs, qui reviennent à les « priver » du « rapport qu'ils ont avec nous ». Je crains qu'il ne faille ici prendre le mot « rapport » dans son sens sexuel et comprendre que l'incise « qui font des eunuques » est la traduction littérale de la fin de la phrase : « d'une manière plus marquée ».

En somme, on justifie la discrimination épidermique par le fait que les sultans émasculent les Noirs pour en faire leurs « muets du sérail ». Tout y est : l'horrible et l'absurde.

Voilà pourquoi le « Lagarde et Michard », référence scolaire et littéraire, censurait cet argument...

« On peut juger de la couleur de la peau par celle des cheveux, qui chez les Égyptiens, les meilleurs philosophes du monde, était d'une si grande conséquence, qu'ils faisaient mourir tous les hommes roux qui leur tombaient entre les mains. »

Cet argument reprend, dans sa forme, le précédent. Il s'appuie sur les autres cultures que celles d'Occident et énonce une égalité justificatrice : la couleur de la peau et celle des cheveux. En somme l'absurde se justifie par encore plus absurde. Mais, en quoi cet argument est-il fallacieux, mis à part notre révolte face aux exécutions des victimes ?

Le clin d'œil de l'auteur survient ici, comme souvent, dans l'incise « les meilleurs philosophes du monde ». Citez-moi un philosophe égyptien ? On n'en trouve aucun. Des Grecs, oui, à foison, des Romains, certes, mais la grande civilisation égyptienne n'est nullement reconnue pour ses qualités de réflexion, de conceptualisation et de

métaphysique. Il s'agit d'une pure antiphrase. Par conséquent la justification des pratiques des Égyptiens perd toute sa valeur et l'argument ne tient pas.

« Une preuve que les nègres n'ont pas le sens commun, c'est qu'ils font plus de cas d'un collier de verre que de l'or, qui chez des nations policées, est d'une si grande conséquence ».

C'est peut-être l'argument qui nous convainc le moins, dans la mesure où nous sommes dans une société purement capitaliste fondée sur l'étalon or. Au XXIe siècle cette idée que l'on pût avoir d'autres références que l'or est impossible à penser. Mais au XVIIIe siècle, nous ne sommes qu'aux premiers frémissements du grand capitalisme naissant, l'or peut être encore remplacé par d'autres valeurs, la relativité des cultures existe en termes de signes de richesse. En revanche, l'argument, ici, refuse cette pluralité des valeurs au nom de la supériorité du monde blanc, définissant l'univers en deux, « les nations policées » et les autres, sans doute au plus profond de la barbarie. Le petit clin d'œil de Montesquieu est dans le « d'une si grande conséquence » qui laisse facilement entrevoir tout ce que l'on peut faire « dans les nations policées » pour obtenir de l'or, y compris la guerre, y compris les massacres, y compris la barbarie de l'esclavage.

« Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. »

Même si l'on n'admet pas que les autres arguments tournent les esclavagistes en dérision, voici celui qui doit emporter les derniers doutes.

Nous sommes dans un syllogisme en trois propositions. *Idée un*, les « Noirs » ne sont pas des hommes. Parce que, *idée deux*, s'ils sont des hommes : conclusion, *idée trois* : nous ne sommes pas chrétiens.

Ce qui est intéressant c'est que nous retrouvons, à nouveau, ici, ce que Voltaire fait dire à son esclave face à Candide : « Les fétiches hollandais qui m'ont converti me disent tous les dimanches que nous sommes tous enfants d'Adam, blancs et noirs. Je ne suis pas généalogiste ; mais si ces prêcheurs disent vrai, nous sommes tous cousins issus de germains. Or vous m'avouerez qu'on ne peut pas en user avec ses parents d'une manière plus horrible » Les deux philosophes placent la religion face à sa contradiction. Les esclaves ont été évangélisés selon les paroles bibliques prônant l'égalité humaine, l'amour du prochain et la charité envers autrui. Or l'esclavage est une inhumanité.

Par conséquent il ne reste que deux solutions : renoncer à l'asservissement d'autrui, ou bien, déclarer que l'esclave n'est pas un homme, donc sans aucune possibilité d'égalité avec ses maîtres, ainsi les valeurs de la chrétienté seront-elles sauves.

C'est le sens de la fin de l'argument énoncé, avec, en plus, une atténuation du propos, comme souvent chez Montesquieu : « *on commencerait à croire* », ce qui suppose que le chemin est encore bien long vers la prise de conscience de l'acte inhumain.

« Des petits esprits exagèrent trop l'injustice que l'on fait aux Africains : car, si elle était telle qu'ils le disent, ne serait-il pas venu dans la tête des princes d'Europe, qui font entre eux tant de conventions inutiles, d'en faire une générale en faveur de la miséricorde et de la pitié ? »

Nous en arrivons au dernier argument, une espèce de conclusion de ce texte.

Regardons encore le style de Montesquieu. « Exagérer » est déjà un verbe fort, il est, encore intensifié par le « trop » comme s'il était besoin d'en dire plus que nécessaire, à propos d'une soi-disant « injustice », exprimée par de « petits esprits ». Ici on peut voir un autre effet d'antiphrase, car s'il s'agit d'un esclavagiste qui s'exprime, la petitesse n'est sans doute pas du côté de ceux qui s'opposent à cette abomination, donc, derrière l'expression les « petits esprits » on peut voir tous ceux qui combattent ce fléau, par exemple le clan des philosophes et des Encyclopédistes, flamme ardente des Lumières.

Le reste de l'argument est particulièrement intéressant puisque le problème est soumis aux dirigeants européens. Là encore, nous sombrons dans le ridicule. Il est admis que les conventions passées entre les « princes » sont inutiles, ce que l'histoire a su montrer, lors des interminables guerres du XVIIIe siècle et des traités de paix continuellement bafoués. Et pourtant on imagine volontiers les têtes couronnées édicter une « convention en faveur de la miséricorde et de la pitié ». Quelle logique à admettre la vanité de leurs accords pour leur en proposer un autre, forcément tout aussi vain que les précédents ? Là encore l'argument tombe de lui-même.

En revanche, ce qui est intéressant et original, c'est de prendre l'idée au pied de la lettre et d'imaginer que les puissances européennes décidassent ensemble de proclamer la fin de l'esclavage. La Révolution Française, quelques décennies plus tard, promulguera son abolition. Ainsi, naît ici l'idée d'une espèce d'entente des États pour instaurer une loi universelle, imaginer que les conventions internationales passassent enfin de « *l'inutile* » à l'utile.

Dernier argument pour prouver, s'il en est encore besoin, l'inanité de cette fausse apologie.

Quand un auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle cherche à démontrer quelque chose, il sait organiser son discours, classer ses arguments et les développer. Ici, l'on cherchera en vain un ordre, une progression. Les arguments s'enchaînent sans aucune suite logique, nous passons du coq à l'âne. C'est tout sauf une démonstration. C'est une anti-démonstration. Sans doute parce qu'il n'y a rien à démontrer, il n'y a pas « à soutenir le droit », l'esclavage est une indéfendable inhumanité.

Voilà ce que l'auteur, dans ce chef d'œuvre de style, cherche à faire comprendre à son lecteur. L'ironie, fil rouge du discours, avec de fréquentes antiphrases, veut rendre ridicule ce que les esclavagistes ont la prétention de vouloir justifier.

Alors pourquoi de nos jours une telle compréhension est-elle aussi difficile ?

Parce que l'ironie exige une connivence, une complicité, culturelle et intellectuelle entre le locuteur et le lecteur. Nos férus des réseaux sociaux sur le Net, dépourvus de cette culture, sont souvent désarmés face aux subtilités et aux nuances d'une langue héritée d'une autre époque.

Parce que l'on va découvrir ce texte sur l'écran comme s'il venait d'être rédigé, parce que nous perdons le recul face aux mots, parce que nous n'avons plus le sens de la perspective, parce que le numérique décontextualise les mots et les images.

C'est une belle chose que le Net, c'est une merveille que de capter sur ces appareils de haute technologie tout l'univers, celui d'aujourd'hui et celui d'hier, mais je crains que leur immédiateté ne perturbât leurs usagers. La mémoire devient actualité, le passé se traite comme un événement récent.

C'est en cela que la nécessité d'un travail important sur l'histoire, sur la définition des contextes d'antan s'avère être une impérieuse et urgente nécessité.

Et c'est pour cela que notre association, en valorisant les images du passé, sait remettre l'histoire dans sa perspective, sait redonner de la profondeur à notre vision du monde.



# Mémoire du départ...

La Porte du Non Retour, sur la plage de Ouidah (Bénin) Cliché J.-P. Paulhac, 2015.

Monument érigé en 1995 par des artistes béninois avec l'aide de l'UNESCO, sur le site d'un des principaux points de déportation des esclaves vers l'Amérique.

... Mémoire de l'arrivée et du retour espéré Le Mémorial de l'anse Caffard (commune du Diamant en Martinique). Droits réservés.

Monument érigé en 1998 pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Les 15 statues ont le regard tourné vers l'Afrique.



# Publications disponibles auprès d'I&M

Rouen – 1896 Les villages africains de l'Exposition coloniale. ASI Éditions, 2004. 28 € (+ port)

**Abdoul Hadir AÏDARA**, Saint-Louis du Sénégal d'hier à aujourd'hui. Grandvaux, 2005.15 € (+ port)

### Élizabeth CAZENAVE.

- Explorations artistiques au Sahara (1850-1975. Ibis Press Abd-El-Tif, 2006. 49 € (+ port)
- Paul-Élie Dubois, Peintre du Hoggar. Éditions du Layeur, 2006. 42,50 € (+ port)
- Albert Marquet et ses amis en Algérie. 2003. 30 € (+ port)
- Charles Brouty Un artiste reporter de l'Algérie heureuse et du Sahara 1897-1984. 2007. 30 € (+port)

Jacques CHARPY, Dakar, naissance d'une métropole. Éditions Les Portes du Large (Rennes, 2007). 15 € (+ port)

**Cyr et Françoise DESCAMPS,** *La préhistoire au Sénégal.* Les nouvelles Éditions africaines du Sénégal, 2010, 20 € (+ port)

Ch. FRAIPONT et M. BISSOT, Peuples et Cultures du Mali - Un voyage musical.

Tandem Films et Danté Productions. DVD, 90 minutes. 15 € (+ port)

Maurice MAILLAT, Les garnisons de Gorée. Éditions du Musée Historique du Sénégal (Gorée), IFAN Ch. A. Diop, 2014. 15 € (+ port)

### Jean-Pierre PAULHAC,

- Dialogue Nord Sud Voyage en interculturalité. Éditions Dianoïa, 2004. 10 € (+ port)
- La porte du non retour Carnet d'un voyage au Bénin. Éditions du Cygne, 2008. 10 € (+ port)

### Stéphane RICHEMOND,

- Terres cuites orientalistes et africanistes 1860-1940. Les Éditions de l'Amateur, 1999. 44 € (+ port)
- Les Orientalistes Dictionnaire des sculpteurs (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Les Éditions de l'Amateur, 2008. 55 € (+ port)

Cyr et Françoise DESCAMPS, Pierre ROSIÈRE, Guy THILMANS, Tirailleurs sénégalais −Témoignages épistolaires 1914-1919. Éditions du Centaure, Dakar, 2014. 40 € (+ port)

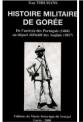
Pierre ROSIÈRE, Des Spahis sénégalais à la Garde Rouge. Éditions du Centre, Dakar, 2009. 40 € (+ port)

Al Housseynou NDIAYE et Pierre ROSIÈRE, Gares et trains du Dakar - Saint-Louis. Éditions du Centaure, Dakar, 2008. 30 € (+ port) Guy THILMANS,

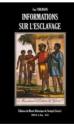
- Histoire militaire de Gorée De l'arrivée des Portugais (1444) au départ définitif des Anglais (1817). Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2006. 13 € (+ port)
- La grande batterie de Gorée recherches archéologiques et historiques. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2006. 13 € (+ port)
- Informations sur l'esclavage. Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée), 2010. 10 € (+ port)

### Guy THILMANS et Pierre ROSIÈRE,

- Les Spahis sénégalais Une cavalerie africaine aux origines de l'expansion coloniale (1843-1880). Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) IFAN Ch. A. Diop, 2007. 16 € (+ port)
- Les Tirailleurs sénégalais Aux origines de la Force Noire, les premières années du Bataillon (1857-1880). Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée) IFAN Ch. A. Diop, 2008. 16 € (+ port)
- Marsouins & Joyeux au Sénégal Des troupes blanches en Afrique noire (1830-1880). Éditions du Musée Historique de Dakar (Gorée)
- IFAN Ch. A. Diop, 2009. 16 € (+ port)



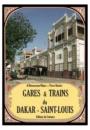














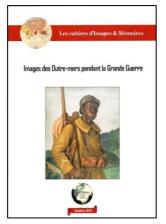
SAINT-LOUIS

<u>Publications I&M</u>: Cahiers et Catalogues (voir p. 13) - Bulletins - DVD Cartes postales anciennes d'Afrique de l'Ouest Anciens numéros du Bulletin : quelques exemplaires des numéros 18 à 55 du Bulletin sont disponibles et peuvent être commandés au tarif de  $5 \in (adhérents)$  ou  $10 \in (non adhérents)$ . Nous consulter pour les frais de port.

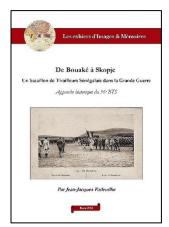
**Dvd** Cartes postales anciennes d'Afrique de l'Ouest : 3 225 images en fichiers JPG (19 dossiers par pays). Dvd réalisé à la demande. 10 €. Nous consulter pour les frais de port.

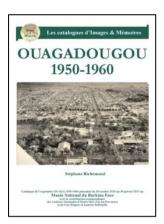
# Les dernières publications d'Images & Mémoires

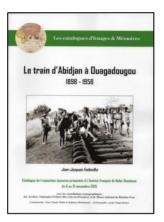


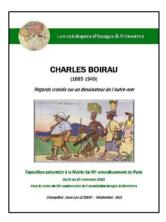


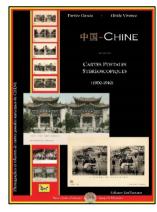


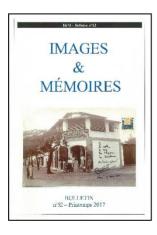


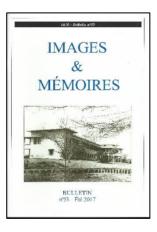


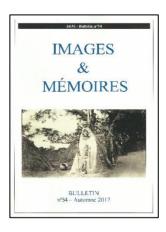


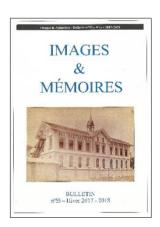












# Images & Mémoires, depuis 1995

Association à caractère culturel régie par la loi du 1er juillet 1901, I&M s'intéresse, depuis 1995, à l'iconographie ancienne et moderne de tous les pays d'outre-mer : peintures, gravures, dessins, photographies, cartes postales, timbres-poste, affiches, enseignes, tissus...

Inventaires raisonnés illustrés, expositions, reproductions sur tous supports, aides au transfert d'images dans les pays concernés, appuis aux travaux de recherche universitaire ou professionnels, aux activités de jumelage et aux programmes iconographiques nationaux dans tous les pays concernés.

Un réseau de plus de cent cinquante adhérents individuels (collectionneurs iconographes, historiens, géographes, enseignants, conservateurs, chercheurs, techniciens, écrivains et auteurs...) ou collectifs (associations, bibliothèques, musées, centre de documentation...) dans dix-sept pays, dont dix d'Afrique subsaharienne.